Saint-Genest Malifaux

www.st-genest-malifaux.fr

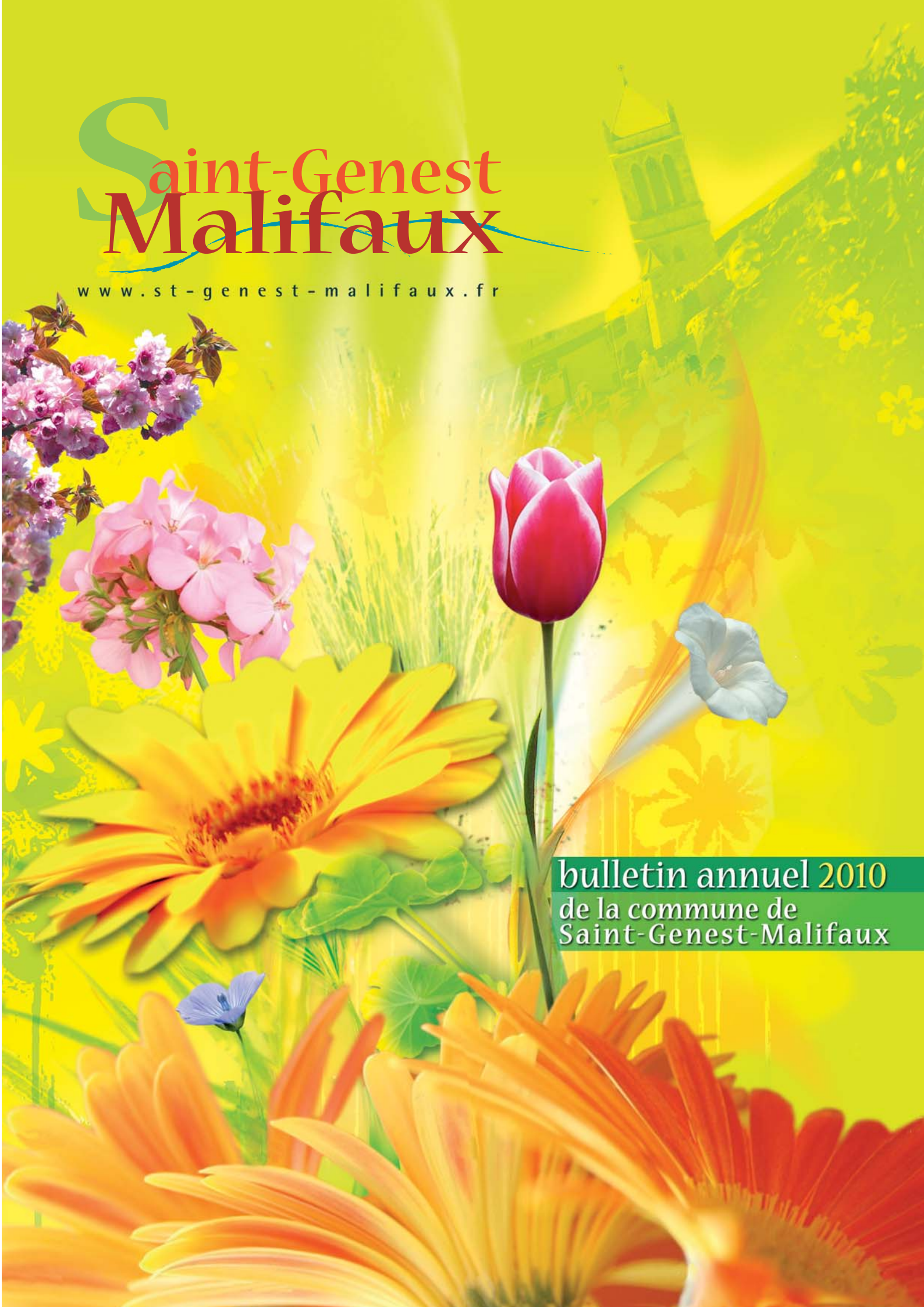

bulletin annuel 2010
de la commune de Saint-Genest-Malifaux

animations associatives

Concert du Centre
Musical du Haut-Pilat

Danses auvergnates
Club de l'Amitié

Gala de danse
Centre Musical du Haut-Pilat

Exposition de jouets
Saint-Genest
Passion

Cross inter-Pilat
des pompiers

édito

Cette année, en consacrant une bonne part de notre bulletin municipal à la vie associative, notre municipalité veut mettre en valeur le bénévolat qui permet à notre commune de bénéficier d'une trentaine d'associations, ludiques, sportives, sociales et culturelles. La sociabilité, l'interconnaissance villageoise et l'exercice démocratique qu'elles développent, contribuent à la création de ce beau et si fragile tissu social qui fait la qualité de vie d'une commune.

Si "les climats font les diverses humeurs", un tel réconfort n'est pas de trop pour nous encourager dans la période actuelle. Car, les mauvaises nouvelles tombent comme la pluie au printemps, en particulier celles qui concernent notre économie touristique qui risque cruellement de s'en ressentir :

- Un lamentable feuilleton, celui de la remise en eau du barrage dont l'échéance semble être repoussée au temps des coquecigrues ! Seul l'État a fait son devoir en assurant le financement promis, mais qui devrait disparaître bientôt, si les autres partenaires continuent à faire la sourde oreille, par calculs politiciens, règlements de comptes mesquins ou intérêts spéculatifs inavouables. Notre commune, mise devant le fait accompli, ne peut que dénoncer une telle irresponsabilité collective et une scandaleuse impéritie.
- Une communauté de communes, souvent inutile, dispendieuse en études, en réunionite et en bureaucratie, qui préfère s'intéresser aux moulins à vent industriels et à la création d'un nouvel impôt : taxe de séjour, à laquelle notre conseil municipal s'était pourtant opposé par son vote unanime...
- Des soi-disant défenseurs de l'environnement qui confondent la croisade pour les tritons avec une vraie politique de l'eau. Allons-nous faire le jeu des grandes multinationales ? Serons-nous condamnés un jour, au nom de nouvelles rationalités technocratiques à la mode, à abandonner une gestion communale de proximité ? Les impératifs d'une écologie bien comprise ne sauraient se réduire à des pacotilles ou à des combats de circonstances, mais l'enfer n'est-il pas pavé de bonnes intentions et le mieux l'ennemi du bien !

Enfin pour terminer sur une bonne nouvelle, les réalisations communales vont bon train. Nous nous réjouissons de voir l'aménagement du plan d'eau des Trois Pins et le lotissement des sources en bonne voie d'achèvement.
Cultivons le bon sens, le courage, l'audace et la ténacité.

Daniel MANDON
Maire de Saint-Genest-Malifaux

Directeur
de la publication :
Daniel MANDON

Responsable
commission
information :
Pascale ROCHETIN

Photos documents :
- E. Gaillard-Coadon
- D. Gamet
- B. Giana
- G. Mandon
- M.J. Meunier
- C. Moulin
- J.L. Mouton
- A. Nadaud
- Y. Rochette
- D. Vialon
- E. Vialon
- M. Vigouroux

sommaire

Réalisations municipales	4-11	28-30	Nouveaux commerces et entreprises
Projets	12-13	31	Bonne humeur
Budget 2010	14-17	32-43	Associations
Budget eau et assainissement	18-22	43	Visites en mairie
Fleurissement	23	44	In memoriam
Animations municipales	24-25	45	État civil 2009
Que se passait-il il y a 100 ans ?	26-27	46-47	Classes

réalisations municipales

Nous avons le plaisir de vous présenter les réalisations municipales effectuées au cours de l'année 2009/2010. Sans avoir l'ambition d'être exhaustifs, nous avons toutefois eu le souci de faire apparaître le maximum des travaux réalisés, du plus petit chantier aux projets de plus grande envergure. En effet, notre mission n'est-elle pas d'œuvrer pour le bien de la collectivité par l'amélioration de la vie quotidienne des Genésiens sur la commune, au moyen de réalisations parfois peu visibles, certes modestes, mais pourtant indispensables au bien-être de tous ? Mais nous devons aussi nous projeter dans l'avenir pour construire le Saint-Genest de demain, capable de tenir sa place au sein du territoire, de relever les défis qui l'attendent, fidèle à ses racines et résolument ouvert sur le monde. À ce titre, le projet de la médiathèque nous tient particulièrement à cœur. Une commission ad hoc travaille sur ce dossier, s'entourant de conseillers avertis et s'appuyant sur des études de faisabilité. Afin que ce projet satisfasse le plus grand nombre (petits et grands, utilisateurs de nouvelles technologies, passionnés de lecture, cinéphiles,...), nous prendrons le temps nécessaire à la réflexion dans l'attente des aides publiques qui le conditionnent.

Concernant les quelques pages qui suivent nous avons tenu à accompagner systématiquement la présentation de chaque réalisation du coût qui en résulte. N'oubliant jamais que l'argent utilisé est celui des administrés, il est normal que nous rendions précisément compte des dépenses occasionnées par tel ou tel équipement municipal.

Cette rétrospective est le reflet d'un travail conduit par l'équipe municipale avec le concours des services communaux, en concertation avec la population, à travers des commissions spécifiques et dont le but principal est de mettre en application une politique d'investissement et d'équipement globale et cohérente pour Saint-Genest.

Équipements sportifs

Courts de tennis

Pour la grande joie des joueuses et joueurs de tennis, deux courts ont été entièrement rénovés.

Coût : 22 600 € HT
Subvention du Département : 30 % du montant

Terrain de football en gazon synthétique

Les travaux se sont déroulés au cours de l'été 2009, dans les délais prévus, permettant ainsi de livrer le nouvel équipement dès la rentrée scolaire grâce au savoir-faire de l'entreprise Parcs et Sports (Société Coopérative Ouvrière de Production).

Piste d'athlétisme et aires pédagogiques

L'anneau périphérique, aménagé autour du terrain de football, permet aux établissements scolaires de disposer d'une piste d'athlétisme ainsi que d'une aire de lancer de poids et d'une aire de saut en longueur.

Coût définitif de l'aménagement global :

Aire de jeux de boules, piste d'athlétisme, aire de lancer de poids et de saut, gazon synthétique, clôtures, espaces verts et abords, éclairage et honoraires maîtrise d'œuvre : 496 035 € HT

Subvention (65 % du montant) : 327 077 €

Autofinancement : 168 958 €

Cet aménagement est réalisé avec le concours financier de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

Région RhôneAlpes

FFF

réalisations municipales

Terrains de pétanque

Le club de Pétanque genésienne se voit doté de trois aires de jeux de boules, à côté du gymnase, dont l'une bénéficie d'un éclairage indispensable pour l'organisation de compétitions nocturnes. Un abri en bois offrira maintenant de meilleures conditions aux associations pour organiser leurs concours de pétanque.

Salle de gymnastique et de judo

9 nouveaux tatamis ont été acquis pour la section de judo de l'association Familles Rurales ainsi que 30 tapis pour la pratique de la gymnastique.

Coût : 1 529 € TTC

Mur d'escalade

Le mur d'escalade de la salle des sports a fait l'objet d'un contrôle technique approfondi afin de s'assurer que les conditions de sécurité des grimpeurs sont bien remplies. De plus, les 19 matelas situés au pied du mur d'escalade ont été remplacés afin d'améliorer les conditions d'utilisation et de sécurité de la structure artificielle.

Coût du contrôle technique : 1 418 € TTC
Coût des matelas : 6 100 € HT

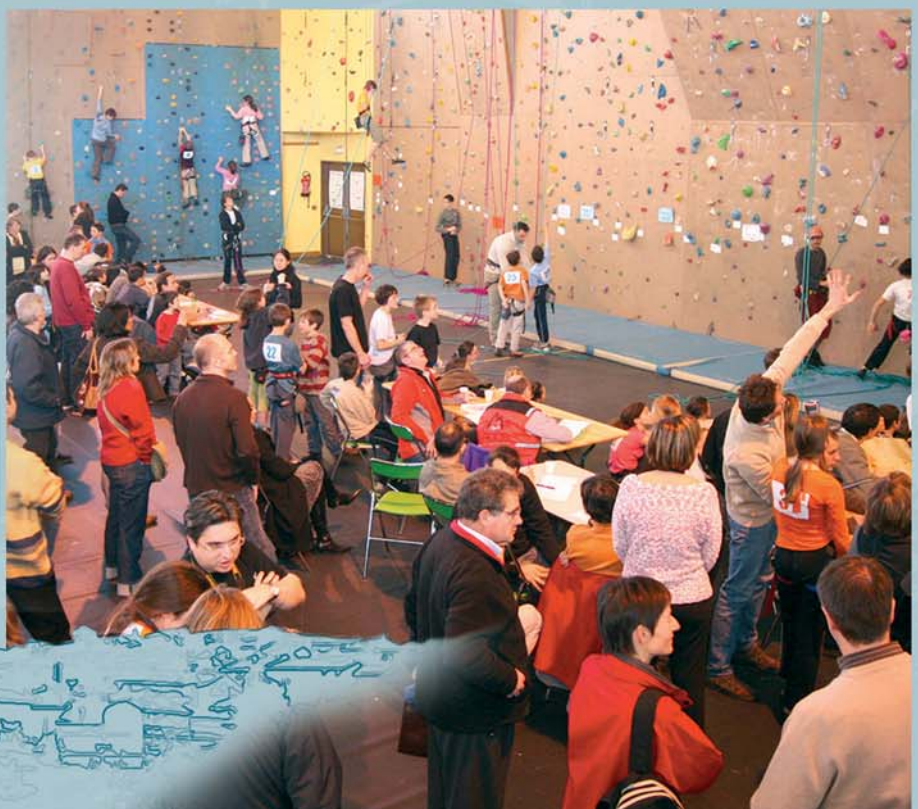

Terrain de bicross à la Croix-Verte

Le Conseil municipal a renouvelé son soutien au club pour l'organisation de la Coupe Rhône-Alpes de Bicross en prenant en charge la réalisation d'un nouveau portail, un branchement sur le réseau d'eau potable et en mettant à disposition du personnel communal pour l'entretien des abords et de la piste.

Coût du nouveau portail : 3 108 € HT

Entretien des bâtiments et du patrimoine

Église : changement du cadran extérieur du clocher

À la suite des travaux de rénovation de l'escalier intérieur et du plancher qui supporte le beffroi, l'église a montré d'autres éléments de vétusté. En effet, les minuteries et aiguilles datant d'une cinquantaine d'années, il a fallu démonter les cadrans en verre ; certaines pièces étant fissurées et le marquage n'étant plus très lisible, le Conseil municipal a décidé de procéder au remplacement de l'horlogerie et des cadrans.

Coût : 3 200 € HT

Étanchéité de la toiture de la salle des sports

Des travaux d'étanchéité de la toiture de la salle des sports ont été réalisés en avril-mai 2010 par l'entreprise Borne. L'entreprise Sabatier est également intervenue sur ce chantier, plus particulièrement sur les boiseries extérieures.

Coût de l'étanchéité : 30 758 € HT
Coût de l'intervention sur les boiseries extérieures : 9 888 € HT

réalisations municipales

École de l'Étang : économie d'énergie

Divers travaux ont été réalisés à l'école : plomberie, sanitaires, nouveau portail d'accès et plus particulièrement remplacement de la totalité des volets roulants. Afin de réduire les dépenses énergétiques, ces nouveaux volets possèdent un isolant intégré.

Coût total des travaux : 18 473 € HT
Subvention Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) : 1 323 € HT
Subvention du Département : 30 % du montant

Aménagement du cimetière

En plusieurs endroits, le mur d'enceinte en pierre a été rejointé et deux piles de portails ont été refaites par l'entreprise de maçonnerie Richard. L'entreprise Fournel a rénové les quatre portails et installé un système de roulement pour faciliter les manœuvres.

Coût de la maçonnerie : 12 989 € HT
Coût de la rénovation des portails : 5 323 € HT

Aménagement paysager

Aménagement du plan d'eau des Trois Pins

À l'origine, ce bassin d'orage était destiné à recueillir les eaux pluviales des lotissements et de la zone artisanale des Trois Pins. Il était nécessaire de doubler la quantité d'eau recueillie afin de compléter l'aménagement global du secteur en assurant la régulation des crues. La commune a tenu à mettre en valeur ce site par un traitement paysager afin de rendre les lieux agréables et propices aux promenades. Les services techniques œuvrent à l'embellissement des lieux en mariant harmonieusement la pierre, le bois, la création d'un îlot central,... Une prairie fleurie sera également semée.

Coût des travaux (hors main d'œuvre des services techniques) : 27 540 € HT

Square et espaces verts

Le 15 mai 2009, le plan définitif d'aménagement du square situé devant le cimetière est adopté par le Conseil sur proposition de la commission municipale. Il est décidé de privilégier les espaces verts avec la création d'une allée de feuillus (érables et charmes) qui remplace les conifères abattus à la fin de l'hiver 2008. L'allée centrale est réduite à quatre mètres de largeur. Une partie de l'aménagement a été réalisé par la SCREG, conjointement aux travaux de voirie ; les travaux paysagers ont été confiés aux services techniques municipaux.

Coût des travaux de voirie : 34 631 € HT
Coût des espaces verts (hors main d'œuvre des services techniques) : 3 608 € HT

Aires de jeux

Une plateforme engazonnée a été aménagée dans le Parc de Loisirs de la Croix de Garry. Ce petit terrain, d'accès libre, permet la pratique des sports divers de plein air comme le volley ou le football. Les jeux d'enfants ont été complétés avec l'acquisition de jeux à ressort pour les plus petits. La cour de l'école maternelle de l'Étang a également été agrémentée de jeux.

Coût plateforme et jeux de la Croix de Garry : 8 737 € HT
Coût jeux de l'école maternelle : 5 420 € HT

Voirie

Programme

Après un programme ambitieux de 217 336,96 € HT en 2009, la réfection et le renforcement de plusieurs voies communales sont programmés pour l'année 2010. Sont concernés les rues de Maisonnettes et de l'Arbre Creux, le chemin entre le bassin d'orage et le lotissement des Trois Pins, la rue du Violet (entre la rue du Violet et la route de la Goutte à Magnoloux), l'impasse rue du Forez, des Bruchets à Clermondon, route de la Combe (depuis la Célarière jusqu'aux Fogières), Pérusel (purges), une section de la rue de l'Étang (entre le rond-point et la rue Jean Meunier), une section du chemin de La Pauze. Des réfections de trottoirs sont également prévues en face de l'école publique.

Coût de la voirie 2010 : 133 000 € HT

réalisations municipales

Interventions des services techniques

Nous tenons aussi à mettre en valeur le travail de l'équipe technique qui intervient au quotidien sur des chantiers parfois imprévus, pour le bien de la collectivité. Bien que la compétence "collecte des ordures ménagères et tri sélectif" n'appartienne plus à la commune, cinq espaces poubelles seront prochainement remis à neuf par les agents municipaux.

Eau

Fin du chantier de l'interconnexion du réseau communal avec le réseau du syndicat des eaux de la Semène

Débutés en juin 2007, les travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année 2007. Interrompus en 2008 en raison de l'arrivée d'un hiver précoce, ils ont été totalement achevés en 2009. Une conduite en fonte de 6,5 km de long a ainsi été installée entre le lieu-dit Mathevet sur la commune de Jonzieux, et le haut de Magnoloux sur notre commune. Sur ce point haut, un réservoir d'une capacité de 400 m^3 a été construit et relié au réservoir existant de la Goutte.

Cette interconnexion est opérationnelle depuis le début du mois de septembre 2009. Le montant des travaux restant à la charge du service des eaux de la commune, soit 188 758 € HT, a été autofinancé sur trois exercices budgétaires de 2007 à 2009.

Alimentation en eau potable du secteur Vericanjon-Le Teil-Faucon-Le Bouchat-Jeanmaret-La Fayolle

Le chantier s'est déroulé à l'automne 2009 conformément aux prévisions. Onze propriétaires, dont deux exploitations agricoles, bénéficient du service public de l'eau potable de la commune. Leur participation financière fixée à 10 % du coût de l'opération s'élève à 820 € par branchement.

Coût total du programme : 84 404 € HT

Mise à disposition de locaux

Local Pôle emploi (antenne Loire Sud)

La Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud et la Mission Emploi du Parc Naturel du Pilat ont ouvert un site de proximité au centre social de la mairie depuis le 1er décembre 2009 afin de recevoir les demandeurs d'emploi.

Inauguration de l'antenne Pôle emploi par Daniel Mandon, Maire

La Boule Montagnarde

Suite au déménagement du Centre musical, de nouveaux locaux ont été attribués à la Boule Montagnarde, sous le Centre Social de la Mairie (partagés avec la Pétanque Genésienne et la Roue des Grands Bois). La rénovation a été réalisée par les membres bénévoles de l'association.

Société d'Histoire

Le local libéré par la boule Montagnarde (à côté des archives municipales) a été rénové par les entreprises Tardy et Pollet et mis à la disposition de la Société d'Histoire.

Coût : 3 887 € HT

Relais Assistantes Maternelles

Après l'ouverture du Relais Assistantes Maternelles, des achats complémentaires de jeux, chaises et petit mobilier pour les bébés et les jeunes enfants ont été effectués.

Coût : 2 610 € HT

projets

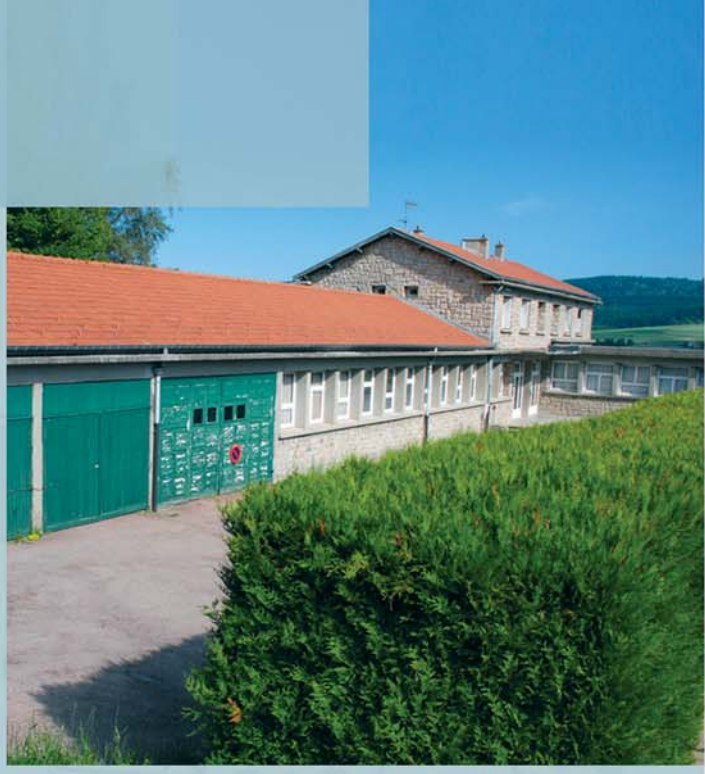

Culture

Médiathèque acquisition foncière

Le projet de la médiathèque vient d'être mis sur rails. En effet, le site de l'ancienne Maison de l'Agriculture situé derrière la mairie a été retenu pour accueillir cet important projet culturel dont les supports traditionnels (livres, VHS) seront renouvelés et complétés par les nouveaux supports numériques (livres électroniques, CD, DVD,...). Un accord pour l'achat du bâtiment a été trouvé avec la Région Rhône-Alpes, propriétaire du site, sur la base de 400 000 €.

Cinéma Jules Verne : équipement numérique

À l'heure actuelle, la projection numérique est en voie de développement : les films seront bientôt projetés au moyen d'un projecteur numérique spécial couplé à un serveur en complément du projecteur actuel. Les fichiers numériques remplaceront en partie les bobines de film argentiques, baissant les coûts de distribution et permettant d'avoir une meilleure disponibilité des copies de films. Le financement de ce projet, évalué à 93 000 €, reste conditionné par l'octroi d'une aide financière du Centre National de la Cinématographie et des autres partenaires institutionnels. La programmation des séances de cinéma Art et Essai a permis d'obtenir une aide de fonctionnement au cinéma de 5 510 €, versée par le CNC.

Environnement et protection des milieux

Assainissement de la République, enquête, réunion

Le financement du projet d'assainissement collectif du hameau de la République et de Riocreux a été provisionné en partie sur cet exercice à hauteur de 500 000 €. La réalisation du programme reste conditionnée par l'octroi des subventions sollicitées auprès de l'Agence de l'eau du bassin Loire Bretagne (au titre du contrat de rivière Semène) et du Département de la Loire. Une large consultation des riverains est conduite depuis plusieurs mois. Après une première réunion d'information collective, de nombreux résidents ont été reçus individuellement pour finaliser le tracé du collecteur et des branchements.

Site d'implantation et de rejet du futur ouvrage de traitement des eaux usées du hameau de la République

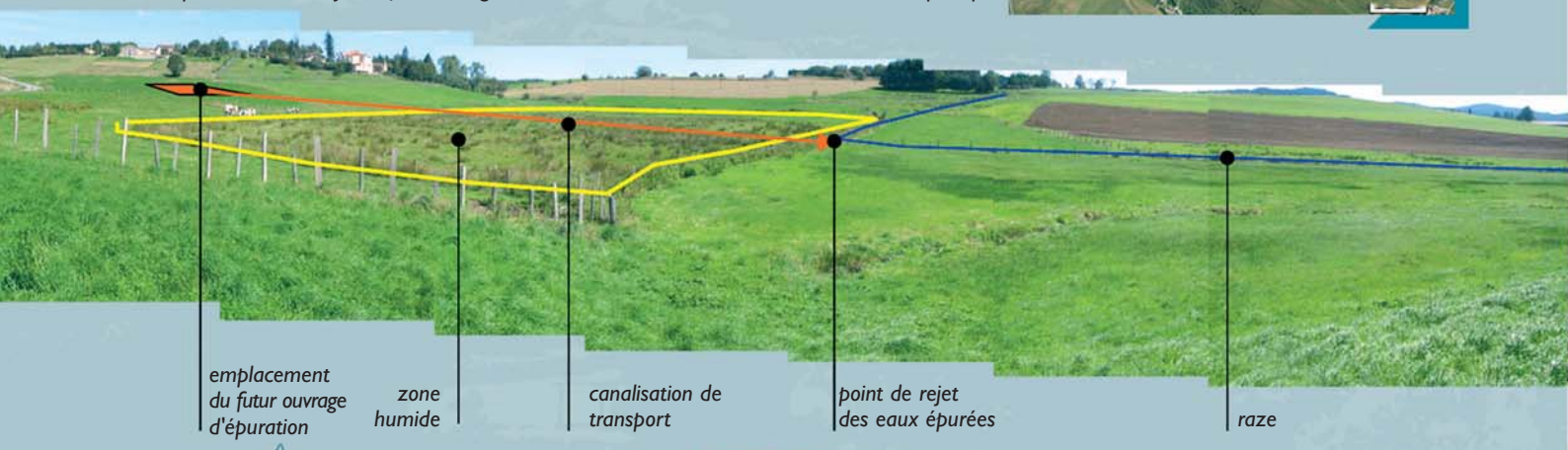

Construction et entretien des bâtiments

Petit gymnase

Le projet de rénovation du petit gymnase suit son cours.
La commission Bâtiments a œuvré à l'élaboration du projet définitif en conduisant une large consultation auprès des usagers, associations sportives et établissements scolaires.
La réunion de concertation, organisée le 6 février 2010 avec les associations sportives et les établissements scolaires, a permis de valider les différentes solutions proposées par le cabinet de maîtrise d'œuvre. L'option finalement retenue pour la réfection du sol consistera à couler un nouveau revêtement polyvalent dont la résistance a déjà été éprouvée dans d'autres équipements similaires que nous avons visités.
Après l'approbation de l'avant-projet détaillé au cours du mois de février, le conseil municipal a adopté le projet définitif et le dossier de consultation des entreprises en 9 lots, le 21 mai 2010, pour un coût global évalué à 397 429 € HT.
Toutefois, le dossier de demande de subvention au titre de la dotation globale d'équipement n'étant pas retenu cette année par l'État, l'engagement des travaux sera reporté sur l'exercice 2011.

Façade Sud et coupe intérieure

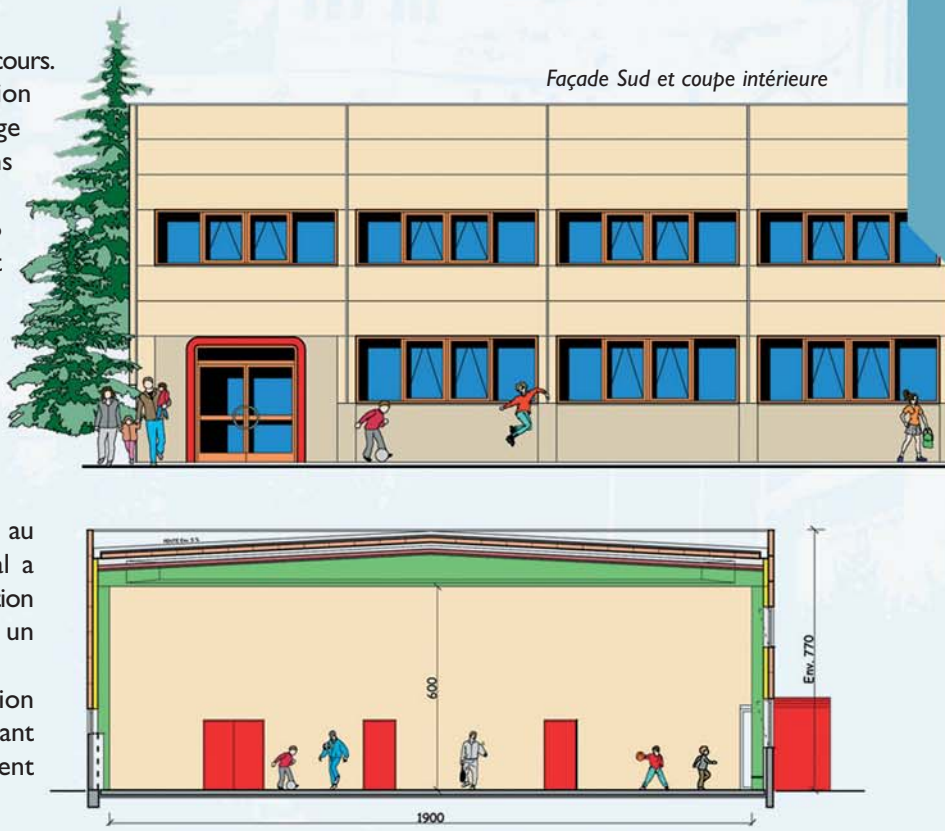

Accessibilité bâtiments et voiries

La loi du 11 février 2009, pour l'égalité des droits et chances, impose aux collectivités de réaliser un plan d'accessibilité dans le but de dresser un état des lieux et un diagnostic des établissements recevant du public, de la voirie et des espaces publics. La municipalité a retenu la société SOCOTEC, pour établir ce diagnostic.

Coût : 4 415 € HT

Création de sanitaires et d'un point d'eau au camping et rénovation de la cuisine du gîte d'étape

Un nouveau bâtiment "sanitaires" habillé en pierres de pays sera construit dans la partie haute du camping en remplacement du lavoir actuel considéré comme vétuste. Cette construction sera entièrement autofinancée par le budget annexe du camping pour un coût évalué à environ 55 000 € HT. Des travaux de rénovation seront également engagés au niveau de la cuisine du gîte d'étape.

Élévations Sud (à gauche) et Est (en droite)

budget

Budget 2010

Poursuivre les investissements malgré tout

Des investissements conséquents, signes d'un dynamisme soutenu

L'objectif fixé par le Conseil municipal, en 2009, de réaliser un montant d'investissement supérieur à la moyenne des années 2004 à 2007 (soit 1 499 328 €) a été largement atteint. Ainsi, le 12 février 2010, le Préfet de la Loire constatait que ces investissements s'établissaient à 1 930 445 € et que le remboursement par anticipation de la TVA de l'année 2008 restait acquis pour un montant de 115 680 €. En 2010, l'effort sera poursuivi à l'exception de la rénovation du petit gymnase qui, bien que prévue au budget, doit être reportée de 8 mois en raison de l'absence d'un co-finacement de l'État.

Une aide de l'État plus parcimonieuse

Lors de la préparation du budget 2010, l'assemblée municipale a décidé de poursuivre cette politique volontariste malgré un contexte inédit depuis plus de 30 ans. En effet, malgré une légère augmentation de la population et une inflation prévue à 1,20 %, la dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire) versée par l'État est en baisse. Cette situation devrait donc engendrer une prise de conscience collective d'une nécessaire rigueur quand il s'agit de solliciter de nouvelles dépenses de fonctionnement.

Mais une stabilité de la pression fiscale communale

Pour sa part, le Conseil municipal a fait le choix de la **stabilité** : pas d'augmentation des impôts locaux qui resteront inchangés pour la 8e année consécutive, maintien des subventions allouées aux associations communales et maintien des dotations permettant le bon fonctionnement des services rendus à la population.

Recettes de fonctionnement

Des recettes qui imposent des choix rigoureux

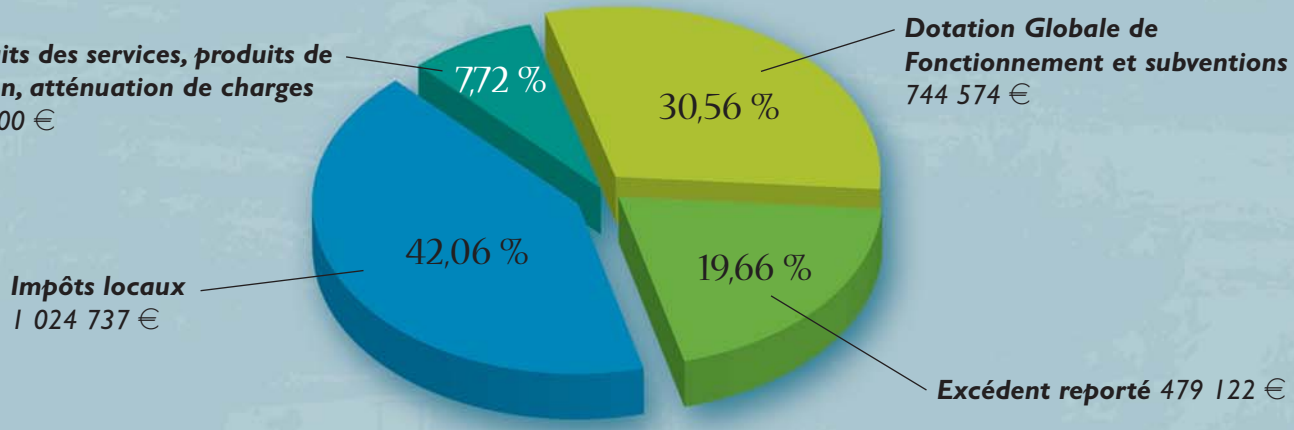

État de la dette

Année	Dette en capital	Annuité	Recettes de fonctionnement Hors opérations d'ordre	Taux d'endettement
1999	552 716 €	119 492 €	1 645 757 €	7,26 %
2000	473 856 €	86 583 €	1 670 952 €	5,18 %
2001	415 533 €	78 960 €	1 735 720 €	4,55 %
2002	346 948 €	83 407 €	1 808 389 €	4,61 %
2003	289 324 €	62 038 €	1 744 187 €	3,56 %
2004	244 770 €	62 038 €	1 737 630 €	3,57 %
2005	797 583 €	118 942 €	1 860 720 €	6,39 %
2006	714 841 €	115 811 €	1 917 723 €	6,04 %
2007	626 252 €	115 811 €	1 971 186 €	5,88 %
2008	533 291 €	85 540 €	2 033 741 €	4,21 %
2009	466 484 €	61 157 €	2 048 037 €	2,99 %
prévision 2010	422 100 €	60 534 €	1 957 311 €	3,09 %

Le faible taux d'endettement a permis jusqu'à cette année et depuis 8 ans de maintenir les mêmes taux d'imposition et de conserver une capacité d'épargne suffisante pour faire face aux nouveaux investissements.

Dépenses de fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement incompressibles

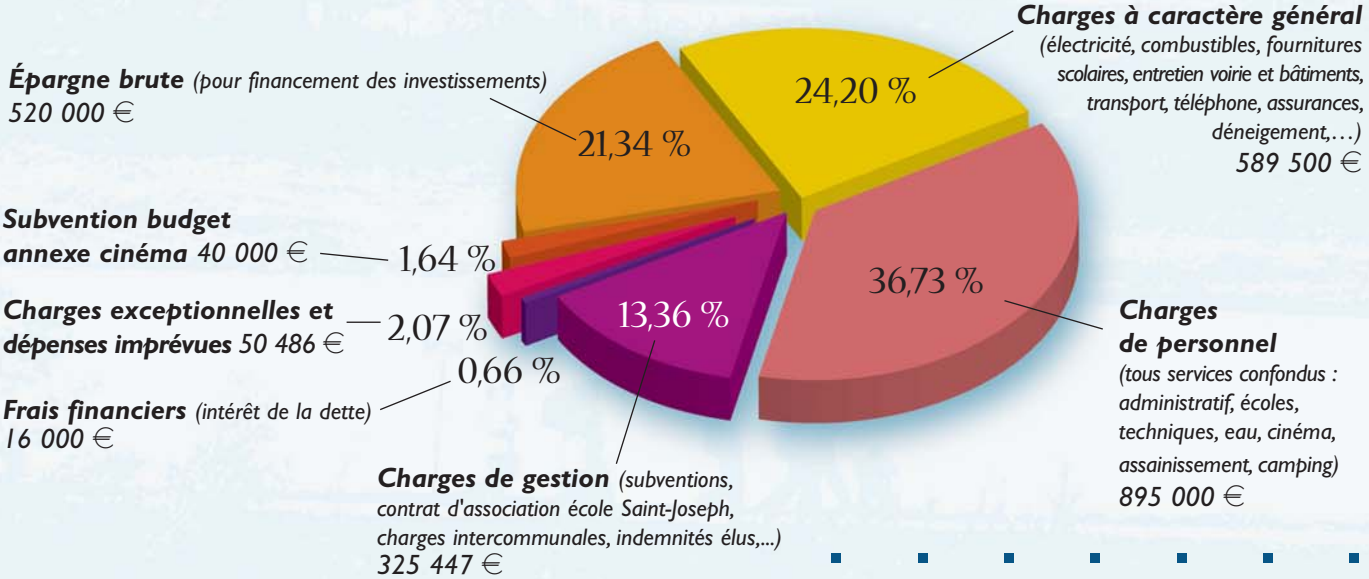

budget

Taux d'épargne

Année	Auto-financement	Auto-financement après remboursement du capital des emprunts	Ratio épargne brute / recettes réelles
1999	564 062 €	477 580 €	34,27
2000	564 062 €	505 739 €	33,75
2001	594 552 €	525 269 €	34,25
2002	630 000 €	569 413 €	34,84
2003	630 000 €	585 445 €	36,12
2004	570 000 €	522 813 €	32,64
2005	480 000 €	397 258 €	25,60*
2006	500 000 €	411 412 €	28,32
2007	560 000 €	467 139 €	30,90
2008	600 000 €	533 192 €	29,50
2009	630 000 €	585 617 €	30,76
prévision 2010	520 000 €	474 921 €	26,57

** À compter de 2005, la comparaison est faussée par l'imputation en section de fonctionnement des dépenses relatives aux travaux neufs réalisés par le SIEL et imputés auparavant en section d'investissement.*

À noter cette année une réduction de la capacité à épargner due à l'augmentation des charges incompressibles et à une dégradation du contexte national des finances publiques.

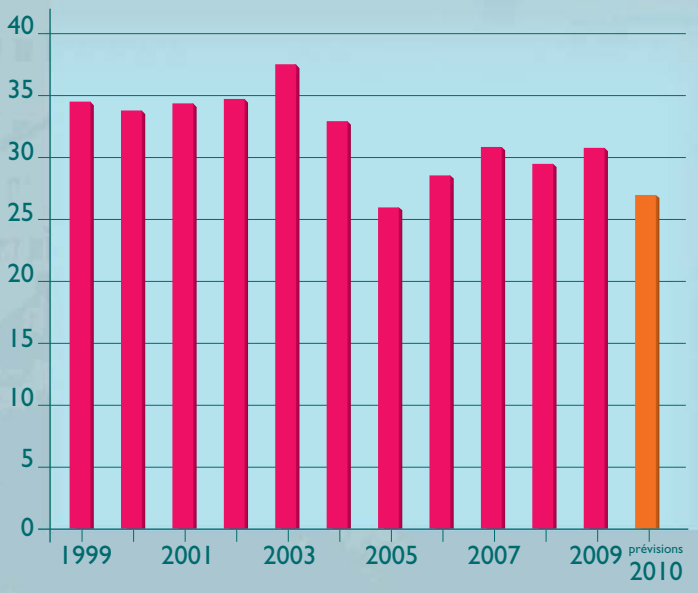

Frais de personnel

Année	Frais de personnel réels	Ratio frais personnel / recettes réelles
1999	402 907 €	24,48
2000	411 144 €	25,91
2001	438 732 €	25,27
2002	442 387 €	24,57
2003	458 081 €	26,26
2004	488 634 €	28,12
2005	543 271 €	28,97
2006	541 925 €	28,26
2007	570 113 €	28,92
2008	621 832 €	30,58
2009	652 156 €	31,84

Les frais de personnel réels correspondent aux salaires et charges sociales du personnel après déduction des traitements imputables aux budgets annexes, eau + assainissement + cinéma + camping.

Dépenses d'investissement

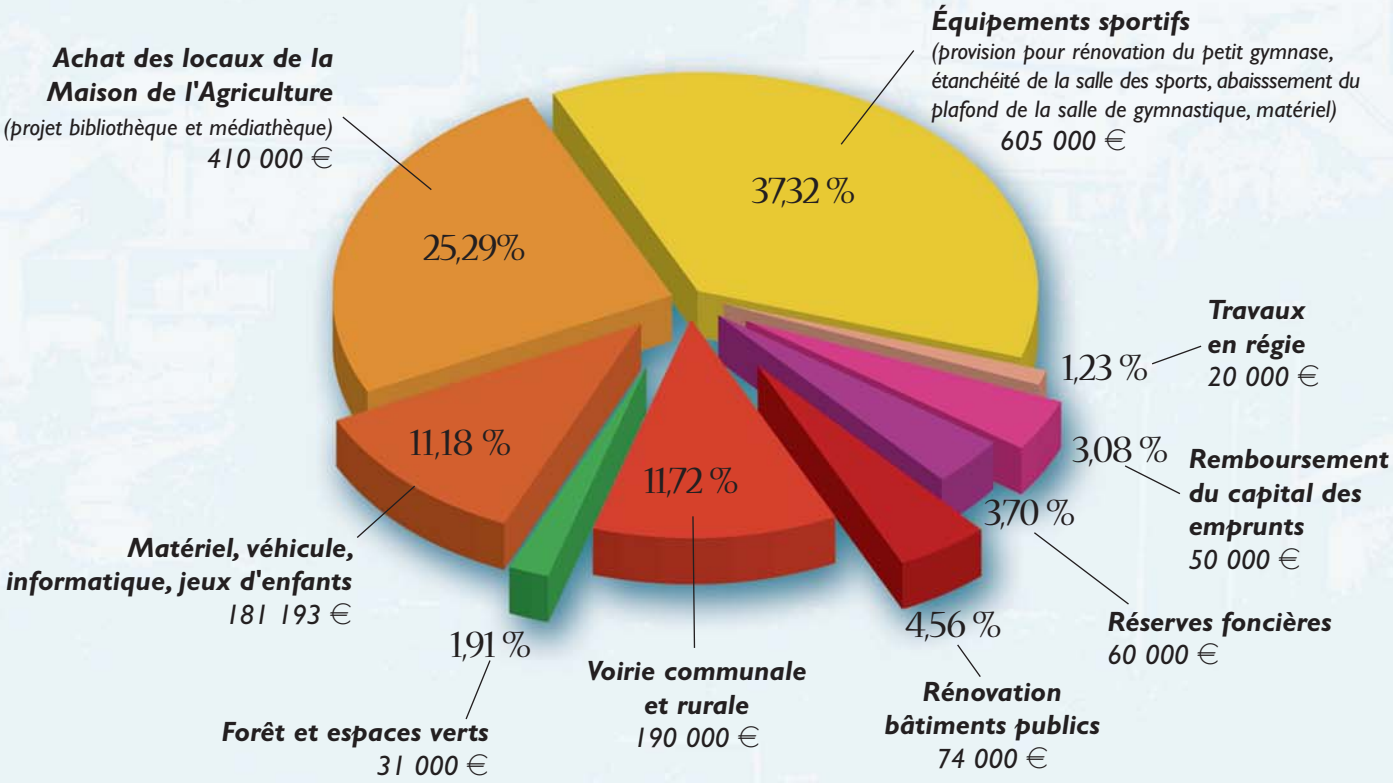

Recettes d'investissement

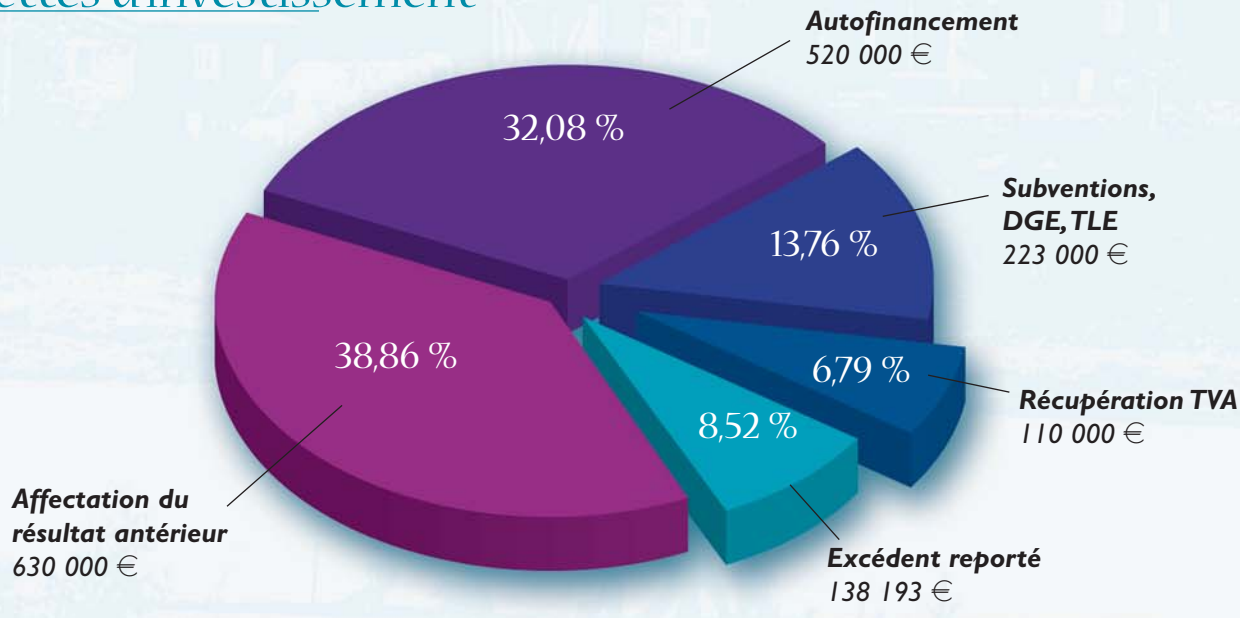

Budgets annexes des services de l'eau et de l'assainissement

Une règlementation de plus en plus contraignante

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992, et les décrets d'application qui ont suivi, ont conduit la commune à engager de nombreux travaux de modernisation et donc à investir en conséquence.

Un personnel compétent et qualifié

Cela a nécessité une adaptation importante des agents communaux chargés du bon fonctionnement de ces services, non concédés au secteur privé ou à une nouvelle structure intercommunale, afin de rendre un meilleur service à la population, au plus près du terrain. Sous la conduite de Daniel Richard puis d'Alain Martin, toute l'équipe technique s'est formée pour assurer la gestion d'équipements de plus en plus complexes.

Mais un comportement individuel responsable

Malgré tout un arsenal réglementaire et normatif, qui a parfois entrainé une augmentation importante des factures, la gestion de l'eau demeure avant tout l'affaire de chacun. Il suffit, parfois, simplement de savoir fermer le robinet et d'utiliser des équipements peu consommateurs d'eau. Il convient donc de mesurer le chemin parcouru, depuis 1992, sur notre commune pour évaluer le chemin restant à parcourir.

Service de l'eau

Contexte local : un réseau de 75 kilomètres de canalisations

Le territoire communal est très vaste (4 708 hectares) et la population (3 000 habitants) répartie entre le bourg, les lotissements et plus de 80 hameaux et lieux-dits. Cette configuration particulière de l'habitat a conduit la commune à construire au fil du temps un important réseau de distribution. Celui-ci représente aujourd'hui 69 kilomètres de canalisations (d'un diamètre entre 100 et 150) auquel vient s'ajouter le réseau d'interconnexion avec le Syndicat des Eaux de la Semène, d'une longueur de 6,5 kilomètres (avec des canalisations d'un diamètre de 200).

Les ressources

Les ressources proviennent essentiellement des sources captées dans le Grand Bois composées du captage Verrière (1958), du captage Midroit (1986), du captage Giron (1989) et de celui de Goutte Longue (1991) situé au bois du Trèves.

D'anciennes sources captées en 1975 à la Chomette et en 1978 au-dessus des Chomeys (Grollière) ont dû être abandonnées car elles n'étaient plus conformes aux nouvelles exigences de qualité des services sanitaires, notamment en raison d'une teneur en fer supérieure aux normes.

Trancheuse en action "Alimentation en Eau Potable" à Véricanjon

Le réseau

Nous poursuivons ici l'histoire de l'extension du réseau publiée dans le bulletin de l'an 2000.

1898-2000	Voir bulletin de l'an 2000
2001	Renforcement de la distribution par le remplacement de la canalisation "rue du Violet" par un nouveau réseau de diamètre supérieur
2003	Remplacement de la canalisation "rue du Forez"
2004	Remplacement de la canalisation "rue de Montboisier"
2006	Alimentation des écarts sur le secteur La Jacques - Les Gauds - La Batie - Le Quéret Remplacement d'une partie du réseau sur le secteur de la République (La Grande Terre 450 ml)
2008-2009	Création du réseau d'interconnexion avec le Syndicat des Eaux de la Semène et construction du réservoir du Haut de Magnoloux
2009	Alimentation en eau des écarts de Le Teil - Véricanjon - Faucon - Jeanmaret - Le Bouchat - La Fayolle

Les réservoirs

L'ensemble du réseau dispose d'une capacité de stockage de 2000 m³ avec :

- 2 réservoirs au départ du réseau dans le Grand Bois (800 m³) équipés en 2005 d'un système de chloration automatique,
- 2 réservoirs de distribution : à la Goutte (500 m³) aux Chomeys (300 m³)
- 1 réservoir construit en 2008-2009 sur le Haut de Magnoloux, suite aux travaux d'interconnexion avec le réseau du Syndicat des Eaux de la Semène.

Tous ces réservoirs sont connectés entre eux avec des dispositifs permettant de réalimenter l'ensemble des secteurs en cas de fuite sur le réseau ou de rupture de canalisation.

Le secteur de Pléney - La Chomette dispose de deux réservoirs de 60 m³ et 30 m³ reliés entre eux en 1997, lors du captage de la Source de Goutte Longue, et équipé d'un dispositif de chloration automatique en 2006.

Réservoir et chambre des vannes sur le Haut de Magnouloux lors de leur construction

La défense incendie

50 poteaux incendie, dont l'entretien incombe à la collectivité, sont dispersés sur l'ensemble du réseau pour assurer la défense incendie.

Le contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire est assuré, d'une part, par l'État, à travers le service santé de la Direction de la Protection des Populations au moyen de prélèvements et d'analyses (coût des analyses en 2009 : 5 369 € H.T.) et, d'autre part, par les services municipaux qui ont en charge la surveillance journalière et la maintenance des installations (protection des périmètres de captage, nettoyage des réservoirs, apport de neutralite, contrôle du chlore,...).

eau et assainissement

La consommation et le produit de la vente de l'eau

Année	Nombre de factures	Consommation (en m³)			Coût (en €)			Redevance reversée à l'Agence de l'Eau
		particuliers	industrielle	totale	prix tranche 0 à 120 m	frais fixes	produit total	
2003	1255	124 669	4 384	129 053	0,75	40,00	144 747	25 721
2004	1280	130 570	9 517	140 087	0,77	40,00	154 874	26 384
2005	1276	124 314	4 679	128 993	0,79	40,00	151 030	21 542
2006	1289	120 288	5 373	125 661	0,79	40,00	148 076	21 362
2007	1302	120 711	3 028	123 739	0,88	40,00	159 400	28 831
2008	1309	108 158	3 679	111 927	0,90	40,00	152 252	31 339
2009	1321	116 753	3 626	120 379	0,93	40,00	163 194	35 014

Service de l'assainissement

1994	Diagnostic des réseaux pour évaluer la situation et établir un plan pluriannuel d'investissements
1995 à 1999	Création d'un nouveau réseau, par tranches annuelles, permettant de séparer les eaux usées des eaux pluviales dans le centre-bourg et les anciens lotissements
1999	Mise en place par anticipation d'un plan d'épandage, répondant aux exigences réglementaires, pour les boues qui seront produites par la future station d'épuration
2000 à 2001	Construction de la nouvelle station d'épuration (coût de 745 000 € HT subventionnée à 80 %)
2001	Création d'un nouveau collecteur le long de la RD 501 entre la sortie du bourg et Hauteville
2002	Achat d'une tonne à lisier pour épandage des boues par les agents municipaux Campagne de recherche et d'élimination d'eaux parasites dans les réseaux anciens
2001 à 2002	Étude du zonage d'assainissement collectif et non collectif conduisant à la mise en place du schéma d'assainissement de la commune
2003	Réhabilitation du collecteur principal entre le bourg et la nouvelle station et nouvel assainissement rue Jeanne d'Arc
2005	Création du service public d'assainissement non-collectif (SPANC) suite au transfert de cette compétence de l'État aux communes
2005 à 2009	Instruction de 34 demandes de mise en conformité d'assainissement non-collectif avec avis favorable de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales pour les dossiers situés dans le bassin versant du barrage des Plats
2005 à 2009	Tous les nouveaux lotissements et la zone artisanale des Trois Pins sont équipés de réseaux séparatifs. Le lotissement communal "Les Sources" est doté d'une cuve de rétention d'eaux pluviales à chaque parcelle. Un bassin d'orage est aménagé pour réguler les eaux pluviales des nouveaux secteurs urbanisés.
2008 à 2010	La commune s'engage sur le projet d'assainissement collectif des hameaux de la République et de Riocreux. Le dossier de déclaration, au titre de la loi sur l'eau, de la future station d'épuration (avec filtres à roseaux) est déclaré conforme par le Préfet le 12 mars 2008 et le terrain nécessaire à l'implantation acheté le 1er avril 2010.

Quel est le coût de fonctionnement de la station d'épuration ?

	2007	2008	2009
Électricité	12 080,99 €	12 950,38 €	13 153,50 €
Fourniture petit équipement	590,00 €	1 721,00 €	450,01 €
Produits de traitement	5 455,20 €	4 526,81 €	1 465,38 €
Entretien et réparation	858,00 €	6 463,78 €	2 453,80 €
Épandage des boues (suivi et analyse)	5 064,08 €	4 982,05 €	5 147,70 €
Assistance technique	819,00 €	842,00 €	860,00 €
Téléphone	442,80 €	632,50 €	433,91 €
Personnel	8 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
TOTAL H.T.	**33 810,07 €**	**40 618,52 €**	**32 464,27 €**

La consommation et le produit de la redevance

Année	Nombre de factures	Consommation (en m³)	Coût (en €)			Redevance reversée à l'Agence de l'Eau
			prix par m³	frais fixes	produit total HT	
2000	816	86 353	0,55	9,15	83 284	
2001	844	80 648	0,58	9,15	80 554	
2002	866	84 376	0,60	9,15	78 688	
2003	858	80 783	0,62	9,20	61 753	
2004	881	89 854	0,62	9,50	64 272	
2005	875	81 775	0,64	9,50	60 986	
2006	877	77 749	0,70	10,00	63 422	
2007	877	80 258	0,75	10,00	69 159	
2008	887	74 711	0,80	10,00	68 927	11 953,76*
2009	895	78 170	0,85	10,00	75 640	13 288,90*

** Nouvelle taxe instaurée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne*

Facture type sur la base d'une consommation moyenne de 120 m³

	Eau		Assainissement	
	2009	2010	2009	2010
Frais fixes	40,00 €	45,00 €	10,00 €	15,00 €
Consommation d'eau (120 m³)	111,60 €	115,20 €	102,00 €	105,60 €
Redevance Agence de l'Eau	34,80 €	36,00 €	20,40 €	21,60 €
Total HT	186,40 €	196,20 €	132,40 €	142,20 €
TVA 5,5 %	10,25 €	10,79 €	7,28 €	7,82 €
Total TTC	**196,65 €**	**206,99 €**	**139,68 €**	**150,02 €**
ÉVOLUTION	**+ 2,64 %**	**+ 5,26 %**	**+ 5,75 %**	**+ 7,40 %**

Répartition d'une facture

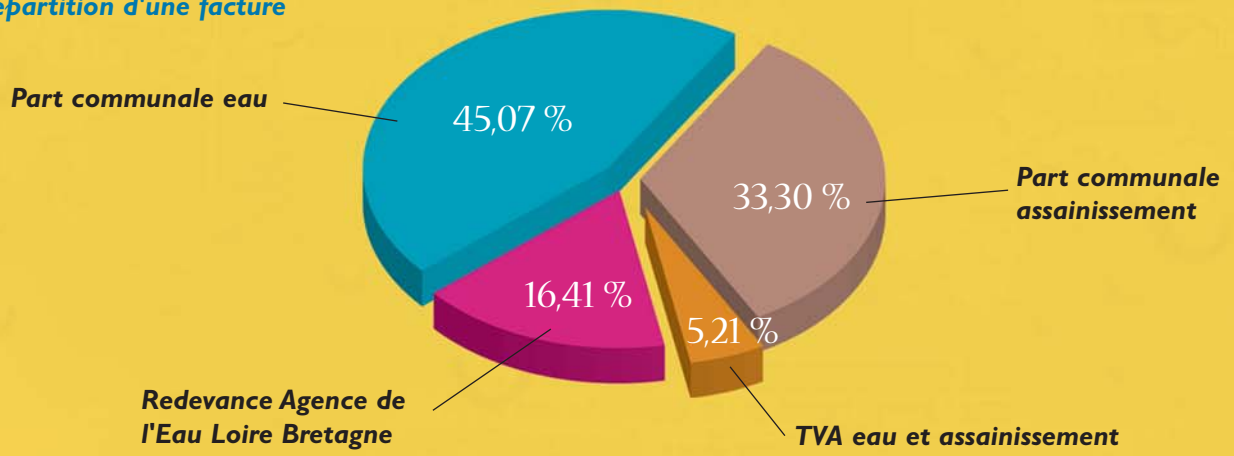

Contrôle d'un assainissement individuel à Pillot

réalisation d'un branchement d'eau et mise en place d'un poteau d'incendie à Montravel par les services techniques

Le travail d'une équipe récompensé par un 1er prix

Notre village a été mis à l'honneur lors de la remise des prix des villages fleuris, catégorie montagne, en recevant le 1er prix. Les juges qui visitent les différents lieux fleuris des communes participantes nous ont félicités en ces termes : *"Belle évolution sur ces deux dernières années, fleurissement très original, bonnes compositions. L'ensemble de la commune est très bien entretenu et une bonne utilisation de la gestion différenciée est réalisée. Belles réalisations en particulier autour du camping et de la salle polyvalente".*

Mais la commune ne peut-elle être fière de cette récompense qu'en reconnaissant le travail au quotidien de l'équipe des employés municipaux et de tous nos concitoyens qui font un effort pour embellir leur résidence ? Un regard global sur l'entretien des espaces verts permet d'offrir aux genésiens et aux visiteurs verdure et sérénité. Chaque année, en plus du travail fait par les agents communaux, l'Office National des forêts assure l'entretien au cœur du Parc de la Croix de Garry. En complément, une entreprise locale assure les tontes d'herbe de certains espaces.

Remise du prix par M. Fournier, Sénateur de la Loire

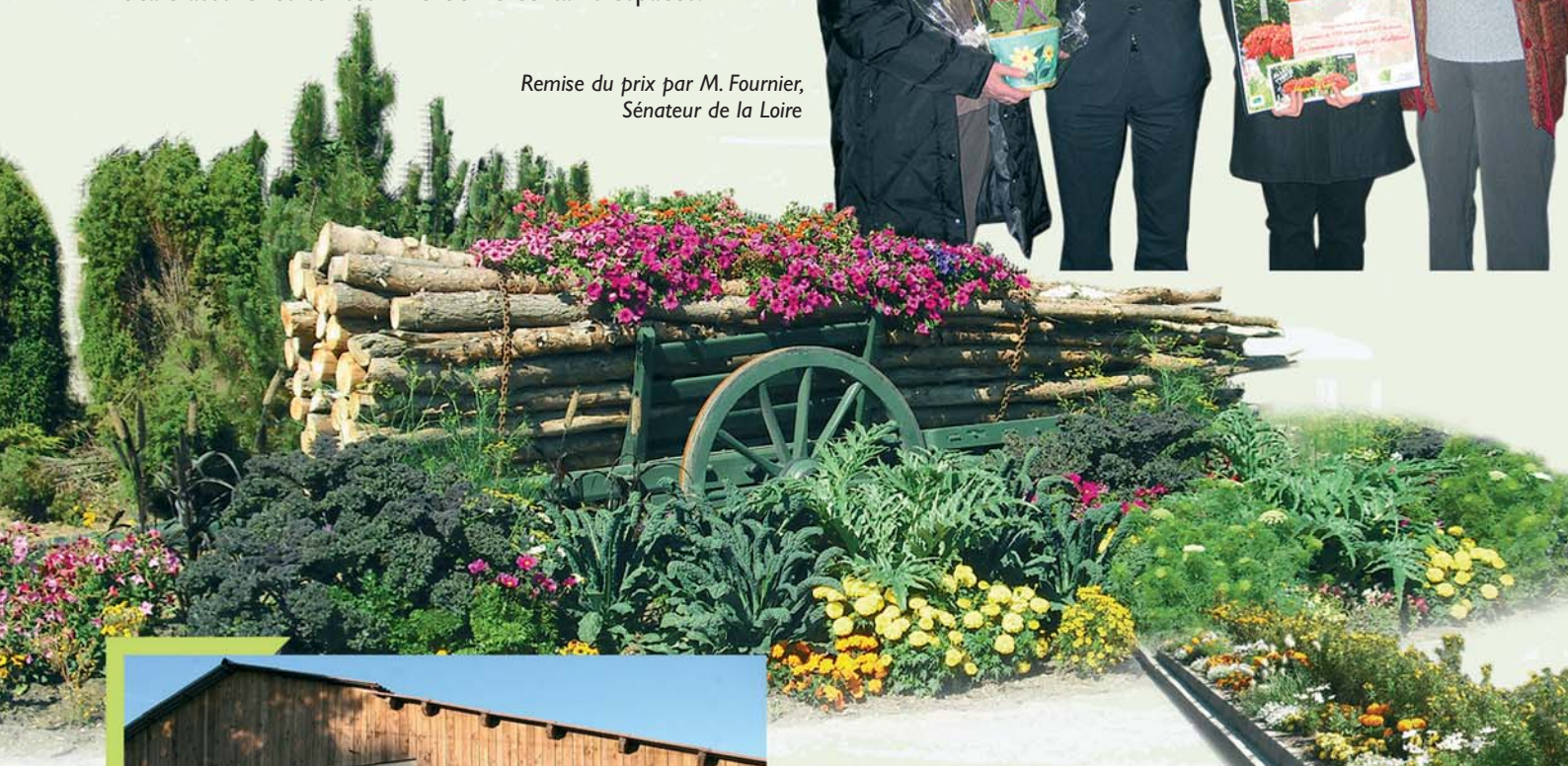

Le Conseil général a, d'autre part, primé Vivianne et Yves Basty de Maisonnettes dans le cadre du concours "La ferme et ses abords".

animations municipales

Vide-grenier et exposition d'artisanat vietnamien

À la découverte des couleurs de notre planète

La Namibie, la Sicile et l'Islande

Spectacle SICTOM Velay-Pilat pour les CM2 du canton

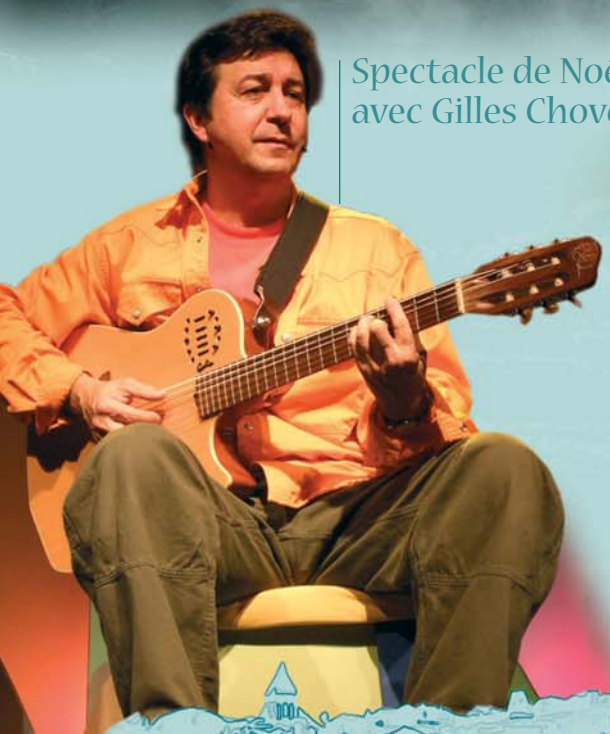

Spectacle de Noël avec Gilles Chovet

Spectacle de claquettes

Soirée des aînés avec Jo Berger

Ensemble Contrast

Feu d'artifice du 14 juillet et défilé avec la troupe Picolino

Stage autour du vin avec la Cave Marcon

Spectacle hip-hop groupe Prise2Conscience

Concert de l'ensemble NOAC

Que se passait-il à Saint-Genest il y a 100 ans ?

La fée électricité

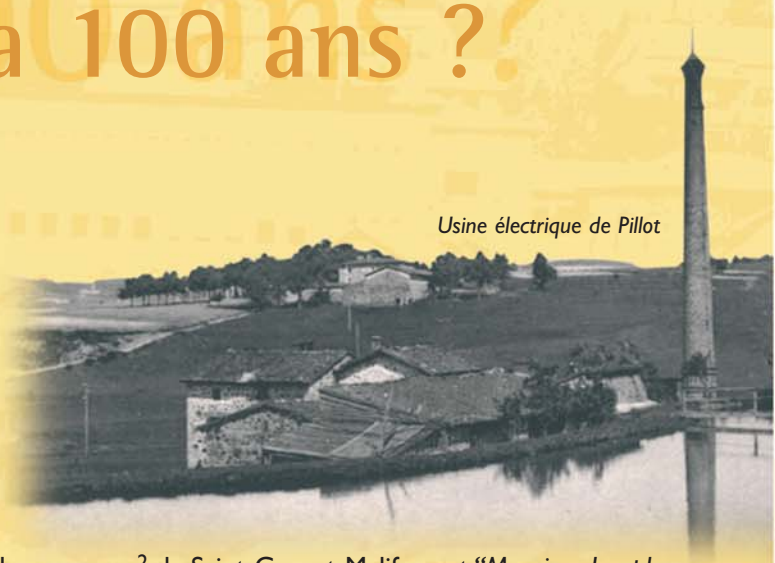

Usine électrique de Pillot

En cette année 1910, quel événement... et quel progrès ! L'éclairage des rues du village va être électrifié ! En février, M. Forissier, voyer communal[1], dresse un projet pour l'installation de 18 lampes électriques dans le bourg ; le devis estimatif des travaux s'élève à 717,60 francs. *"Considérant que l'amélioration projetée est d'une grande utilité pour la traversée du bourg…."*, le Conseil municipal approuve.

En octobre, est établi un projet de convention à passer entre la commune[2] de Saint-Genest-Malifaux et *"Monsieur Joseph Jourjon électricien demeurant à Saint-Genest-Malifaux, agissant au nom et pour la société de fait "Jourjon Frères électriciens" demeurant à Pillaud* [Pillot] *commune de Saint-Genest-Malifaux".*
"Monsieur Jourjon s'engage pour une période de douze années… à assurer l'éclairage public du bourg au moyen de la lumière électrique. Le nombre de lampes est fixé à vingt - autre et non comprise la lampe placée dans la mairie et servant de lampe indicateur - de seize bougies chacune[3]. Ces lampes seront placées aux endroits indiqués et choisis par la municipalité".

Par exception, les lampes devront être éclairées du soleil couchant au lendemain soleil levant, chaque année pour quelques occasions : conseil de révision, 14 juillet, concours agricole, fête de Saint-Genest-Malifaux les 9, 10 et 11 octobre, Noël. Et ce sans aucune indemnité.
"La commune de Saint-Genest-Malifaux ayant fait faire par M. Jourjon l'installation des appareils électriques et consoles, M. Jourjon en garantit la solidité et le bon entretien pendant toute la durée du présent traité... Le remplacement des lampes électriques serait à la charge de Saint-Genest-Malifaux".

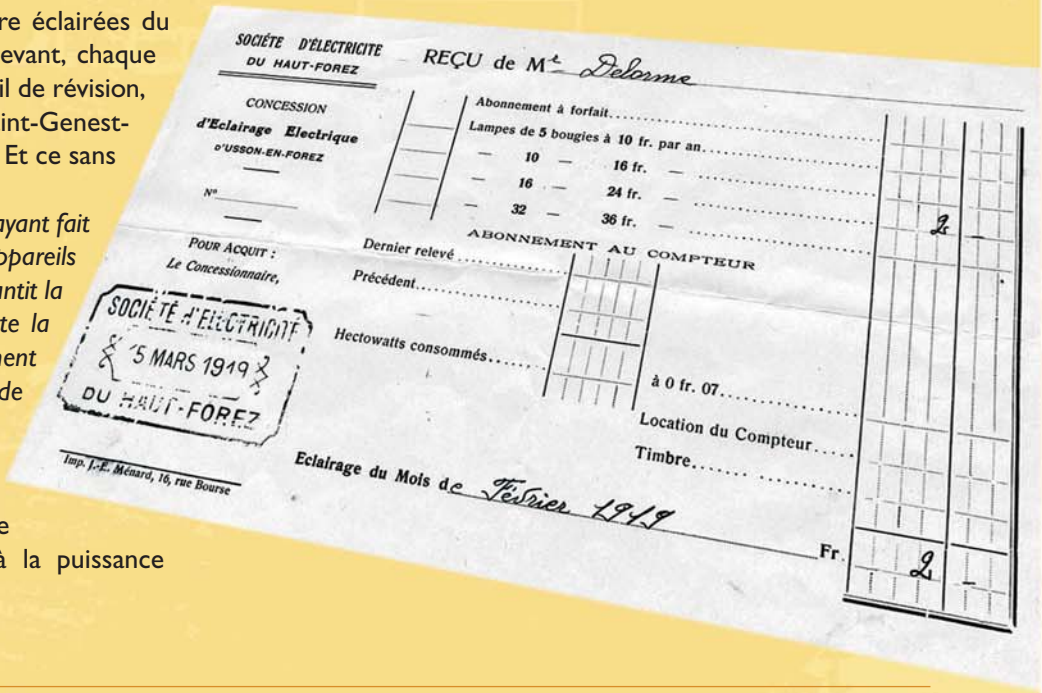
SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DU HAUT-FOREZ
CONCESSION d'Eclairage Electrique D'USSON-EN-FOREZ
N°
REÇU de Mr Delorme
Abonnement à forfait
Lampes de 5 bougies à 10 fr. par an
— 10 — 16 fr. —
— 16 — 24 fr. —
— 32 — 36 fr. —
ABONNEMENT AU COMPTEUR
Dernier relevé
Précédent
Hectowatts consommés
à 0 fr. 07
Location du Compteur
Timbre
Eclairage du Mois de Février 1919
Fr.
POUR ACQUIT : Le Concessionnaire,
SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ 15 MARS 1919 DU HAUT-FOREZ
Imp. J.-E. Ménard, 16, rue Bourse

A cette époque, l'électricité était facturée au nombre de lampes, quel que soit le temps d'utilisation, et non à la puissance consommée.

---

[1] *Il faisait office de responsable des services techniques de la commune.*

[2] *M. Fournier Auguste, Benoit, notaire à Saint-Genest, était maire de la commune.*

[3] *La bougie, ancienne unité d'intensité lumineuse, a été remplacée par la candela. On peut admettre qu'une lampe à incandescence émet environ une bougie par watt. On peut donc supposer que ces ampoules ne dépassaient pas 20 watts. Inutile de préciser qu'elles ne devaient pas beaucoup éblouir !*

Tissage et passementerie

Le Syndicat des Ouvriers Passementiers de Saint-Genest avait sollicité *"un secours afin de faciliter son installation"*. *"Considérant qu'il y a lieu de venir en aide au syndicat qui compte 80 membres dans la commune, l'industrie textile étant une des principales ressources sur la commune"*, le Conseil municipal lui avait alloué une subvention de 150 francs.
Ensuite, le Conseil municipal a reçu une lettre du Préfet l'invitant à émettre un avis sur un projet de création d'un Conseil du Travail pour les Industries du Tissage. *"Considérant qu'il serait d'un grand avantage pour l'industrie du pays qu'il existe dans la commune ; patrons et ouvriers appartenant à l'industrie du tissage ou professions similaires"*. Avis favorable mais la commune n'a pas les moyens d'accorder une aide, ayant déjà alloué 150 francs au Syndicat des Passementiers.

Cimetière

Le cimetière se révèle trop exigu. Un projet d'agrandissement avait été précédemment refusé car le terrain choisi était trop près d'une habitation, que la direction de la pente de l'emplacement était au sud et non au nord et que les vents dominants d'ouest pouvaient rejeter des miasmes sur la localité. Un nouveau projet est adressé à la Commission Sanitaire : un nouveau terrain attenant plus éloigné des habitations sera proposé ; quant aux autres objections, on a argumenté que, d'une part à Saint-Genest, avec huit mois de neige, il était impossible d'avoir un cimetière sur une pente nord et que d'autre part, ce sont les vents du sud qui sont dominants et ils rejètent les miasmes au-delà de l'agglomération.

Élargissement du chemin communal n°1

Il s'agit du chemin de la Combe à la République : tous les propriétaires de la Combe concernés ont fait don de leur terrain pour l'élargir. En revanche, les Hospices de Saint-Chamond, propriétaires dans ce secteur, réclament 190 francs pour *"l'emprise d'une certaine surface de terrain"*. Bien que le Maire ait fait remarquer que l'emprise sur la propriété des Hospices portait sur des terrains sans valeur et que tous les autres propriétaires avaient cédé gratuitement leur terrain, la commune a du acquitter la somme demandée.

L'église

En avril, le Conseil municipal approuve un devis présenté par M. Rousset, architecte à Firminy, pour des réparations urgentes à exécuter à l'église. Il s'élève à 353 francs.
En fin d'année, peut-être suite aux travaux précédents, une voûte de l'église s'effondre. Un devis de 660 francs est présenté pour la réfection de cette voûte et les travaux nécessaires à la vérification des autres voûtes.

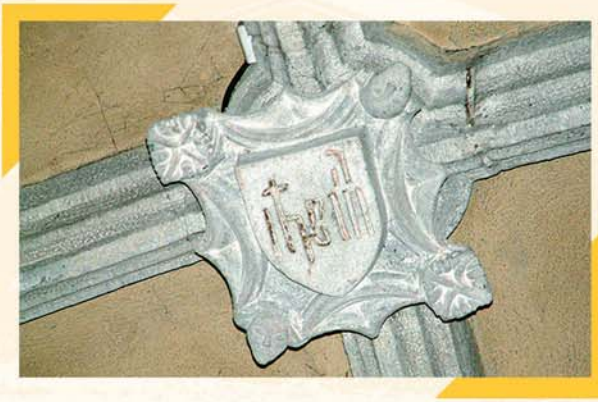

Terminons par quelques problèmes d'eau

La fontaine de la place publique "*ne donne pas toute l'eau qui coule des sources*", il s'en perd les 2/3. En cause les fuites dues au mauvais état des canalisations qui sont en grès et de petit diamètre ; il faudra en changer 107 mètres. La brigade de gendarmerie demande que "*soit accordée à la brigade, et ce gratuitement, une concession d'eau provenant du réservoir communal*". Accord du Conseil municipal mais la quantité d'eau sera limitée à 7 hectolitres par jour et elle pourra être coupée en cas d'abus ou de pénurie.

Toutes ces informations sont tirées des comptes-rendus des conseils municipaux de l'année 1910.

Nouveaux commerces et entreprises

Monto'Zar

Sophie et Fred vous accueillent au Monto'Zar. Situé au lieu-dit Montravel, à 1 km environ du bourg de Saint-Genest, en direction de "la Diligence", le Monto'Zar est un café crêperie. C'est aussi un gîte de groupe pouvant accueillir 19 personnes et un atelier de création. Dans un cadre chaleureux et un environnement privilégié, venez vous ressourcer quelques instants au Monto'Zar.

Lieu-dit Montravel
Téléphone : 04 77 56 08 58
Ouvert (café-crêperie) du mercredi au dimanche de 12h à 19h
www.montozar.fr

Bio-accessible

L'entreprise Bio-accessible a décidé d'ouvrir ses portes au public, de manière durable, autour des produits bio et écologiques, tous les mardis après-midi et les autres jours à la demande, avec un espace boutique et un espace de convivialité pour accueillir ses clients. De plus, elle prévoit l'organisation de soirées à thèmes autour du développement durable, un vendredi soir par mois. Le site bio-accessible.com a démarré le 1er septembre 2009 ; il propose des ventes privées bio et éco : ventes flash hebdomadaires avec remises de 35 % à 50 % pour rendre les produits bio et écologiques accessibles à tous. Ce projet a permis à Laurence Magaud d'obtenir le label "Entreprendre en France". En parallèle, on retrouve sur le site une partie boutique permanente avec "l'épicerie bio régionale" : produits bio du Pilat et de la Loire…

49, rue du Forez - Téléphone : 04 77 39 02 70
Mail : contact@bio-accessible.com - ww.bio-accessible.com
Ouverture espace boutique au dépôt les mardis de 14h à 20h
Organisation rencontres conviviales : un vendredi soir par mois (dates à définir)

Esther Rondel Coach

Esther Rondel, Coach Certifiée, est installée à Saint-Genest-Malifaux depuis l'été 2008. Vous avez une décision importante à prendre, vous avez un projet mais vous ne savez pas comment le mettre en œuvre, vous souhaitez clarifier vos priorités, vous vous questionnez sur votre avenir professionnel, vous voulez faire reconnaître vos compétences à leur juste valeur... Esther Rondel propose de vous accompagner pour trouver vos réponses à ces questions ou à d'autres et sera à vos côtés sans rien décider à votre place.

8, rue de Maisonnettes - Téléphone : 04 77 20 65 50 ou 06 62 03 85 75
Mail : esthercoach@hotmail.fr - www.esther-rondel.jimdo.com

Épicier du Pilat

Vous le croiserez sans doute au détour de nos routes sinueuses. Arborant les couleurs du Pilat, le camion magasin de l'Épicier du Pilat est en tournée chaque jour et propose à la vente aux particuliers des produits frais, des fruits et légumes, de la charcuterie, de l'épicerie salée et sucrée, des produits d'hygiène et d'entretien. Cette entreprise individuelle, qui a reçu le label "Entreprendre en France" délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Étienne Montbrison, est pour Pierre Bouchet, son dirigeant, un moyen de conjuguer produits locaux, proximité, service à la personne, développement économique d'un territoire et rencontres au quotidien avec ses habitants. Pour connaître le détail des tournées, les hameaux et villages desservis, les jours et horaires de passage, n'hésitez pas à le contacter.

Pierre Bouchet - Téléphone : 06 22 19 59 10 - Mail : epicierpilat@gmail.com
Tournées du lundi au vendredi de 7h30 à 16h au plus près de chez vous, adaptables selon la demande des personnes habitant sur le territoire ou venues passer un séjour de vacances (villégiatures, camping, gîtes…)
Possibilité de passer des commandes par téléphone, par mail, au camion et très prochainement par internet

Ferme Odouard

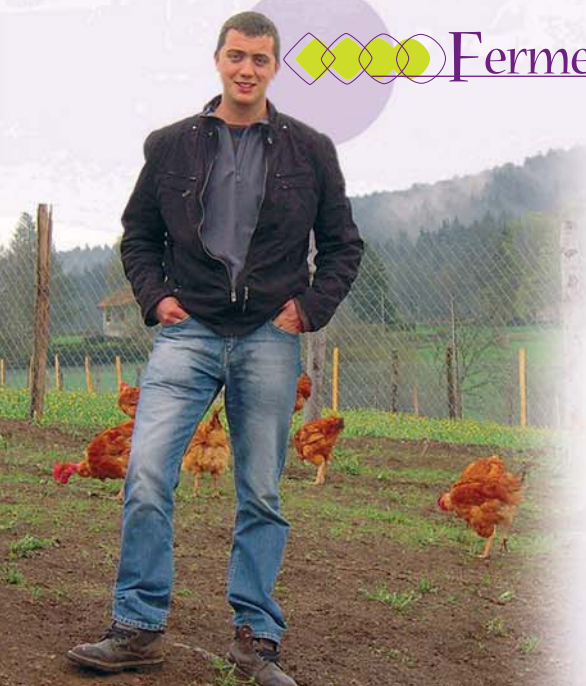

Depuis l'automne, Benjamin a rejoint la ferme familiale sur le plateau de Barriquand. L'exploitation, à vocation laitière, s'est diversifiée depuis longtemps en volailles démarrées pour l'approvisionnement des basses-cours de la région et, avec une demande croissante d'une consommation de proximité, en commercialisant des volailles fermières prêtes à cuire et des œufs. Ces volailles de races rustiques (cou-nus rouges) sont élevées en plein air sur de grands parcours enherbés pendant une période minimum de 4 mois et nourries exclusivement de blé produit sur la ferme et de céréales garanties sans OGM. Vous retrouverez, sur commande - en vente à la ferme ou en livraison à domicile le vendredi fin d'après-midi - œufs, poulets, pintades, canards tout au long de l'année, et chapons, dindes, oies au moment des fêtes de fin d'année.

Barriquand - Téléphone : 04 77 39 07 03 ou 06 81 27 91 76
Mail : gerard.odouard@odouard.fr

Vie économique

Pilat Services

Confiez vos petits travaux de jardinage à la société Pilat Services de Saint-Genest-Malifaux. Aujourd'hui, les travaux d'entretiens courants des jardins de particuliers qui peuvent aussi comprendre la taille des haies et des arbres, le débroussaillage ou le déneigement des abords immédiats du domicile, sont inclus dans les services à la personne. Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 50 % du montant des travaux si vous êtes imposable ou d'un crédit d'impôt de 50 % si vous ne l'êtes pas. Par ailleurs, l'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation de petit jardinage est prise en charge.

Nicolas Bruyère - Téléphone : 04 77 39 02 52
ou 06 87 77 54 02
Mail : pilat.services@orange.fr

Loire Initiative

Créée en 1996, Loire Initiative a pour vocation de favoriser la création et le développement d'activités génératrices d'emplois. Elle propose 3 outils financiers et un accompagnement destinés à assurer leur réussite : le prêt d'honneur "P.H." de Loire Initiative ou micro-crédit pour conforter la trésorerie de démarrage, l'aide de l'État "Nacre" ou prêt à taux zéro et l'aide régionale "I déclic prim'" pour aider ceux ayant bénéficié d'un "P.H.".

Le 16 avril 2010, 4 créateurs genésiens ont reçu du président de Loire Initiative*, Henri Collet, le soutien de la structure : Frédéric Dutrieux (café-crêperie Le Monto'zar), Laurence Magaud (Bio-Accessible), Pierre Bouchet (l'Épicier du Pilat) et Bénédicte Chausse (GAEC des Gauds) qui était excusée lors de la remise des chèques le 16 avril 2010.

** Loire Initiative : Rue de l'Artisanat - BP 724 - 49951 Saint-Étienne - tél : 04 77 49 98 51*

À vous de jouer

Blagues

HISTOIRE DE FAMILLE

Fanny et Ludovic sont à l'école maternelle. C'est l'âge des grands amours ! Alors un jour, Ludovic dit à Fanny :
- Tu sais, je suis amoureux de toi. Quand on sera grands, on se mariera !
- Mais c'est impossible ! Dans la famille on a l'habitude de se marier entre nous : papa avec maman, papi avec mamie, tonton avec tata... et c'est pareil pour les autres...

APPARTEMENT DOUILLET

Comme ses visiteurs se plaignent du froid qu'il fait chez lui, un Ecossais prétend qu'il y a pourtant 25 degrés dans son appartement : "vous pouvez vérifier, ajoute-t'il. Il y a 10 dans la cuisine, 8 dans la chambre et 7 dans le salon".

HISTOIRE DE VIEUX

Trois vieux sont assis sur un banc et passent le temps à discuter à l'ombre des platanes.
- Dis, Marcel, qu'est ce tu fais de tes journées ?
- Ben moi, je fais une promenade avec mon chien, cela passe le temps.
- Et toi, Jean ?
- Oh, moi, je m'occupe de mon jardin et de mes plantes.
- Et toi, Joseph ?
- Moi, je fais de la recherche.
- De la recherche ! À ton âge et dans quoi ?
- C'est simple, vous savez, j'occupe mes journées à rechercher mes clés, mes lunettes, mon journal,…

PAS BÊTE LE PETIT

Maman furieuse des mauvaises notes de son fils :
- N'oublie pas Martin que nous sommes sur terre pour travailler !
- Bon ! Alors moi je veux être marin !

A DORMIR DEBOUT...

Maman est fatiguée ce soir. Elle charge papa de coucher Tom . Raconte-lui des histoires jusqu'à ce qu'il s'endorme, conseille-t'elle. Sinon il va se relever.
Une heure passe. La porte de la chambre s'ouvre doucement. Maman se retourne : "Papa s'est enfin endormi", dit Tom.

Charades

Mon premier est une interjection marquant l'admiration.
Mon second est une plante d'où est tirée une fibre textile.
Mon troisième est un passereau noir et blanc aimant jacasser.
Mon tout est une ville grecque très célèbre des sportifs.

Mon premier commence l'alphabet.
Mon second s'écoule de la naissance à la mort.
Mon troisième est une ligne circulaire.
Mon tout est le sport du canotage.

Mon premier suit le neuf.
Mon second coupe le bois.
Mon troisième est un poisson plat de la Manche et de l'Atlantique.
Mon quatrième est l'enlacement serré d'une corde.
Mon tout est une matière d'enseignement.

Mon premier est un pronom personnel singulier des deux genres.
Mon second fait partie du visage.
Mon troisième est une promesse.
Mon tout est situé sur le lac Léman.

Réponses : 1 : Olympie (oh - lin - pie) - 2 : avion (a - vie - rond) - 3 : discipline (dix - six - plie - neud) - 4 : Genève (je - nez - veux).

Une vie associative intense et diversifiée

Avec plus d'une trentaine d'associations, notre commune peut se réjouir d'offrir à ses habitants un large panel d'activités dans tous les domaines : sports collectifs, individuels, culture, tradition, amicales,… il y en a pour tous les goûts.

Il faut souligner l'investissement des bénévoles, l'implication des présidents et des membres actifs qui œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre les associations. La commune, qui connait la valeur de cet engagement au service de l'animation du pays, contribue à cette dynamique par la mise à disposition de bâtiments adaptés, par les subventions allouées, par l'aide logistique lors de certaines manifestations et la collaboration du personnel communal.

Comme nous l'avions déjà fait par le passé, nous vous proposons de découvrir les associations qui nous ont remis un article, hélas forcément résumé et limité, afin que chacune ait sa place dans les pages qui suivent.

Bonne lecture.

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Cette association a vu le jour en 1974 et compte aujourd'hui 90 membres de droit. Son activité principale concerne la gestion de la faune sauvage sur la commune de Saint-Genest-Malifaux. Pour cela, nous adhérons à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire qui, en collaboration avec la préfecture et les différents acteurs nationaux de la nature, tels que la DDA, ONF,... et dans le cadre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, approuvé en 2007, nous aide à accomplir notre mission, sous forme généralement de plans de chasse départementaux, tels que les plans de chasse chevreuils, lièvres,... Tous les résidents de la commune de Saint-Genest-Malifaux titulaires du permis de chasser sont membres de droit de l'association et peuvent en faire la demande par écrit au Président.

Président : Auguste Farizon

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Présente sur la commune, que peut vous proposer notre association ? À tous les moments de votre vie, l'ADMR peut répondre à vos besoins avec le service famille (lors d'un évènement familial : grossesse, maladie, décès, séparation...), le service personnes âgées et handicapées permettant aux personnes âgées de rester chez elles et de jouir pleinement de la vie sans quitter leurs habitudes et leurs souvenirs (un service portage de repas complète l'aide et le confort des personnes de plus de 65 ans ou convalescentes), le service qualité de vie pour un coup de main pour effectuer les tâches de la vie quotidienne. L'association est animée par une équipe de bénévoles. En vous adressant à la maison des services (1, rue Jeanne d'Arc - tél : 04 77 51 21 49), vous serez aiguillé vers le bénévole responsable qui s'occupera d'instruire votre dossier.

Présidente : Élisabeth Odouard

ADPCL (Association Départementale de Protection Civile de la Loire)

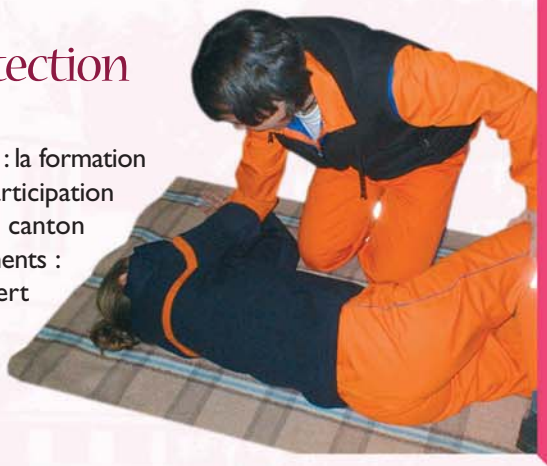

L'ADPCL de Saint-Genest-Malifaux est une association qui regroupe deux activités : la formation aux gestes de secours (premier secours pour débutant jusqu'au moniteur) et la participation à différents postes de secours sur les animations sportives et culturelles sur le canton ou le département. Dans ce cadre, nous avons participé à quelques grands événements : les 30 ans du parc du Pilat, les Coupes du monde de football et de rugby, le concert du groupe Police,... Notre association est ouverte à toute nouvelle personne envieuse de donner un peu de temps pour aider les autres dans une ambiance conviviale et familiale.

Responsables de l'antenne : Éric Argaud - Lucile Basty

AFR (Association Familles Rurales)

Forte de ses 180 familles, l'Association Familles Rurales de Saint-Genest-Malifaux propose un large panel d'activités notamment dans le secteur de l'enfance/jeunesse.

- **l'accueil de loisirs :** au mois de juillet, "La Ruche" se déroule à l'École publique de l'Étang et accueille les 3-12 ans alors que les mercredis et petites vacances, c'est au Relais Familles que les activités sont organisées pour les 5-10 ans. Le "club de jeunes" s'adresse aux 13-16 ans le mercredi soir de 17h30 à 19h30 et des activités et sorties occasionnelles ont lieu pendant les petites vacances et des camps sont mis en place l'été.
- **un accueil spécifique aux 13-16 ans,** "l'Espace Jeunes", est mis en place au mois de juillet .
- **le périscolaire :** cette aide aux devoirs a lieu le lundi, mardi et jeudi soir au Relais Familles de 16h30 à 18h30 et concerne les enfants du primaire (CP à CM2).
- **une activité équestre :** des cycles d'initiation de 10 séances sont proposés le mercredi après-midi au centre équestre "Les Prés Hauts" de la Versanne. Le transport se fait en minibus au départ du Relais Familles.
- **le judo :** les cours se déroulent le jeudi soir pour les 4-6 ans (éveil judo) et le vendredi soir pour les plus grands à la salle des sports.
- **le Relais Écoute :** c'est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et d'orientation pour les familles. Ce lieu de rencontre avec un psychologue est gratuit et anonyme. Les permanences (sur RDV) ont lieu le vendredi après-midi au Relais Familles et le mercredi après-midi à l'Espace Déôme de Bourg-Argental.
- **Entr'actes au cœur du Pilat :** une semaine culturelle sous chapiteau à proximité du Relais Familles est organisée en juin avec différents spectacles (contes, théâtre, musiques,...) proposés aux familles et aux structures d'accueil du canton.

Président : M. Pastor - Directeur : M. Texereau

Amicale des anciens pompiers

Créée en vue de faire se rencontrer les pompiers n'étant plus en activité, l'amicale regroupe environ 25 adhérents. Sorties, repas annuel, concours de cartes sont prétextes aux rencontres. Depuis 2009, l'amicale a étendu ses rencontres à tout le canton. 2010 verra les anciens pompiers réunis à Jonzieux.

Président : Jean-Baptiste Épalle

Amicale des sapeurs-pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers réunit les soldats du feu actifs mais aussi les anciens pompiers ayant le statut de vétérans. Elle assure l'organisation de toutes les activités qui gravitent autour de la vie de la caserne. Grâce aux dons récoltés lors de la vente des calendriers, les pompiers peuvent se retrouver à l'occasion de leur banquet annuel, lors d'un voyage ou pour l'arbre de Noël des enfants. Elle participe aussi aux déplacements des pompiers engagés dans différentes épreuves sportives. L'amicale s'intègre à la vie associative du village en collaborant au Téléthon ou en organisant chaque année une compétition de course d'orientation.

Président : Georges Vazille

Association des Parents d'Élèves de l'école de l'Étang

L'A.P.E. a pour objectif de favoriser la vie des élèves scolarisés à l'école publique de l'Étang en aidant au financement de diverses activités. Pour ce faire des parents bénévoles, constitués en Conseil d'Administration, organisent tout au long de l'année des activités variées : un vide-grenier spécial enfant (début décembre), un carnaval que vous voyez défiler dans les rues de Saint-Genest-Malifaux courant février, une grande journée familiale, diverses ventes (pizzas, chocolats,...) et une grande kermesse fin juin. Grâce à l'argent récolté ainsi, les enfants ont pu par exemple cette année faire un cycle piscine, des sorties neige, des rencontres inter-classes, des voyages,...

Présidente : Sandrine Langlais

Association des Parents d'Élèves de l'École de la République

L'association participe à la vie scolaire de l'école de la République qui a la particularité d'accueillir une quinzaine d'enfants en classe unique, de la grande section au CM2. L'association finance en partie et aide l'institutrice Mady dans l'organisation des activités : cours d'anglais, sorties culturelles (théâtre) ou sportives (piscine, escalade, ski de fond, VTT) et surtout la classe découverte à Noirmoutier. Ses activités (spectacles, ventes d'objets fabriqués par les élèves, soirées festives) ont un but pédagogique et permettent également de créer des liens entre les familles, enseignants, anciens de l'école, voisins et amis habitant sur le plateau de la République et des environs.

Présidente : Claire Le Tulle

NDLR : Les coûts de transport pour les différentes activités et sorties scolaires des écoles primaires publiques sont pris en charge directement par la Commune.

Art sur un plateau

C'est une association créée le 19 juin 2001, dans le but de promouvoir une vie artistique sur le plateau. Des stages artistiques ont été proposés aux enfants. Plusieurs expositions ont eu lieu à l'occasion de "Art dans la ville" à Saint-Étienne, ainsi que dans d'autres lieux du plateau par des artistes locaux. L'association a été sollicitée pour des événements tel les 30 ans du Parc du Pilat et également à chaque édition du festival Jazz au Sommet de Saint-Genest-Malifaux. Des expositions sont prévues dans le nouveau lieu artistique le Monto'zar. L'association reste ouverte à diverses propositions locales.

Présidente : Annie Angelou

AS Cartonne

L'Association AS Cartonne a été créée il y a 13 ans et compte aujourd'hui 100 adhérents. Sept concours de coinche et quatre concours de tarot sont au programme du mois de septembre à fin mai. Afin de récompenser les joueurs, tous les lots sont achetés auprès des commerçants de Saint-Genest-Malifaux.

Président : André Joubert

ASSGM (Association Sportive de Saint-Genest-Malifaux)

Avec ses soixante-cinq ans, l'ASSGM fait figure de vétérante parmi les associations genésiennes. Cela ne l'empêche pas de rester toujours active tout au long de la saison à travers les tournois, concours et soirées. Cette année, on compte 80 joueurs et dirigeants pour deux équipes seniors et une équipe foot loisir. Le club profite depuis le mois de septembre d'un tout nouveau terrain synthétique et compte bien sur cet outil de travail et la formation des éducateurs pour progresser rapidement... Bien que n'ayant plus la responsabilité directe des jeunes, l'ASSGM continue sa démarche de formation avec le stage d'été qui se déroule tout le mois de juillet.

Président : Olivier Royon

BCSGM (Basket Club de Saint-Genest-Malifaux)

Le 3 mai 1973, une nouvelle section sportive, réservée aux filles, est créée à Saint-Genest, sous l'entité de l'A.S.S.G.M à l'initiative du Frère André Villard. 26 licenciées réparties en 3 équipes (juniors, cadettes et minimes) participent au championnat F.S.C.F.. En septembre 1977, c'est l'affiliation à la F.F.B.B. Différents présidents se sont succédés : de juin 1979 à mai 1984 Christian Vernay qui vit le 14 mai 1982, la naissance du B.C.S.G.M. , puis de mai 1984 à mai 1986 Émile Décot et Christian Vernay l'année suivante, de juin 1987 à juin 1995 Marie-Andrée Frécenon-Makris, de juin 1995 à juin 2009 Patrice Reymondon et depuis juin 2009 Lorraine Patinaud. La saison 2009-2010 compte 130 licenciés et des équipes engagées dans les catégories suivantes : baby basket, 2 mini-poussins, benjamins et benjamines, minimes filles cadets, cadettes, seniors filles, loisirs garçons et filles. Nous remercions tous les adhérents bénévoles qui au fil de ces années ont donné du temps pour permettre au Club d'être ce qu'il est aujourd'hui. Regardez-bien sur la photo, vous reconnaîtrez certainement les deux piliers du Club : elles ont toujours porté le même numéro sour le maillot bleu !

Présidente : Lorraine Patinaud

Bicross Speed Racing

Le Bicross Speed Racing existe depuis décembre 2002, affilié à la Fédération Française de Cyclisme section BMX. Le BSR regroupe environ 70 adhérents âgés de 4 à 43 ans qui se retrouvent pour des entraînements les mercredis après-midi et samedis matin sur la piste de La Croix Verte, la plus haute d'Europe. Les excellents résultats du club en compétition lui octroient une réputation et une reconnaissance de la fédération et des autres clubs. En conséquence, la fédération lui a confié la responsabilité d'organiser la finale de la coupe Rhône-Alpes et une manche du championnat de la Loire en 2010. La montée en puissance du club se traduit cette année encore par la victoire d'un des entraîneurs au championnat Rhône-Alpes.

Président : Pascal Brunon

Boule Montagnarde

Située au cœur même du village (derrière la mairie) depuis plus de 60 ans, la Boule Montagnarde regroupe chaque année environ 90 adhérents heureux de se retrouver sur les jeux de boules, en période estivale, ou autour d'une table pour taquiner le carton, aux premiers frimas venus. Dotés depuis l'automne 2010 de nouveaux et accueillants locaux (2 salles de 25 m²) les sociétaires prennent plaisir à s'y rencontrer les lundis, mercredis, vendredis et parfois samedis, en fin d'après-midi. On peut également les voir évoluer boules en mains lors de la demi-douzaine de compétitions organisées de juin à septembre chaque année. Pour devenir membre une simple visite suffit.

Président : Jean-Claude Montchovet

CantonGrimp'

CantonGrimp' est aux yeux de beaucoup un jeune club alors qu'il est un descendant direct d'une association dénommée "Foyer de ski et de saut de Chaussître" datant de 1960. Au cours des années 80, c'est sous l'impulsion de notre regretté ami Jean Roche que le club a poursuivi ses activités de randonnées alpines, faisant découvrir et partager avec passion des lieux et des paysages extraordinaires à tous ceux qui voulaient bien l'accompagner aux détours des sentiers de randonnées. La section escalade a vu le jour lors de la construction de la salle des sports en 1993 et de 35 adhérents, le club est passé aujourd'hui à plus de 200 "Cantongrimpeurs" de 5 à 60 ans qui partagent assidument leur passion commune au pied du mur d'escalade comme au pied des falaises ou lors des sorties montagne. L'escalade est un sport qui se prête également bien à la compétition. CantonGrimp' a apporté plusieurs titres de Champion de France à la commune par l'intermédiaire de Marine Largeron longtemps membre de l'équipe de France. La section UNSS escalade du collège Saint-Régis s'est qualifiée pour la 3ème fois à la phase finale des championnats de France.

Président : Olivier Largeron

Centre musical du Haut-Pilat

Créé en 1984, le Centre Musical du Haut-Pilat s'est installé à la rentrée 2009 au 1er étage de "La Forge" au 18 rue du Forez. Aujourd'hui, une quinzaine de professeurs propose à 250 élèves des cours de formation musicale, de chant, de danse et d'instruments les plus divers : batterie, violoncelle, trompette, saxophone, clarinette, guitare, piano, flûte, violon, orgue, clavecin,... Ils animent aussi des groupes de musique d'ensemble et une chorale. Il est placé sous la responsabilité pédagogique de Konstantinos Alevizos et administrative de Pascale Scalliet.

Président : Jean-Luc Mouton

Club de l'Amitié

Les adhérents du Club de l'amitié se réunissent tous les jeudis après-midi, salle polyvalente de la mairie, de 14h à 18h, pour jouer à la coinche, au Scrabble, au Rummikub ou faire une promenade pour ceux qui le désirent. Un goûter est prévu à 16h. Environ six fois dans l'année nous faisons soit un repas à la salle Jules Verne avec animation, soit un après-midi avec un groupe folklorique, soit une sortie à l'extérieur avec un repas-dansant en général, ou une potée, tartiflette. Nous sommes 101 adhérents. Le club est ouvert à toutes les personnes retraitées à partir de 55 ans. Les nouveaux adhérents seront bien accueillis.

Présidente : Denise Chapelon

associations

Club féminin

Vous êtes passionnées par le bricolage et les activités manuelles. Quelque soit votre âge, rejoignez-nous au club féminin de loisirs créatifs. Nous vous proposerons de réaliser du collage de serviettes en papier, du décopatch, du serviettage sur verre et bien d'autres choses encore.

Présidente : Simone Vialleton

Escapade théâtre

Humour et décontraction, voilà quelle pourrait être la devise de la troupe théâtrale L'Escapade. Créée en 2005 à l'initiative de Marie Grange, la troupe théâtrale est aujourd'hui composée de 11 membres, tous amateurs, qui aiment se rencontrer une fois par semaine, pour allier le plaisir de la rencontre à celui du théâtre. Elle propose un spectacle d'une dizaine de sketches, tous différents les uns des autres, où l'humour est roi. M^me^ Grange, sa présidente, et M^me^ Largier, metteur en scène, encadrent le groupe pour la mise en forme du nouveau spectacle dont la première représentation aura lieu à l'automne à la salle Jules Verne.

Présidente : Marie Grange

FCHP (Football Club du Haut-Pilat)

Le FCHP est depuis son origine orienté vers la formation à travers son école de football labellisée qui prend en charge les enfants à partir de 5 ans et durant tout le cycle primaire.

Ceci avec toute la qualité nécessaire pour guider progressivement l'adolescent vers le sport de compétition à l'échelle départementale. Durant la saison actuelle, les U19 sont la vitrine du club avec une participation au 1^er^ tour fédéral en Gambardella et, en cours, en Coupe de la Loire 1/2 finale. Fort de 180 adhérents, le Football Club du Haut-Pilat est aujourd'hui reconnu par ses pairs pour sa capacité à développer des valeurs de convivialité et de respect, à travers la pratique du football en milieu rural.

Président : Noël Brunon

FNACA (Fédération nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

C'est en 1973 qu'un petit groupe d'anciens d'AFN de la commune a créé sous la tutelle de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Tunisie, Maroc et Algérie) le comité de Saint-Genest-Malifaux. 48 ans plus tard, les anciens d'AFN n'oublient pas et sont fidèles à leurs engagements et à la mémoire de cette guerre vécue. 70 adhérents représentent ce monde combattant aux différentes cérémonies commémoratives. Grâce à la FNACA, des avancées dans beaucoup de domaines ont été réalisées, pour leurs droits. Rien d'étonnant que le comité des anciens d'AFN se porte assez bien dans la commune : la bonne humeur et le dialogue sont toujours de mise avec la municipalité.

Président : François Royon

FOHP (Foulée du Haut-Pilat)

La Foulée du Haut-Pilat a été crée en 1984 par des passionnés de course à pied. C'est un club cantonal dont l'objectif est de permettre aux adeptes d'un sport individuel de ne pas toujours être seul et d'appartenir à un collectif. La compétition n'a jamais été la finalité même si parfois l'envie nous prend de nous confronter à d'autres et d'aller au bout de nos capacités du moment. Néanmoins, nous privilégions le côté convivial de l'effort partagé plutôt que la performance. Avec les entraînements collectifs où chacun va à son rythme, on entretient une motivation au travers d'échanges, de conseils. Parmi les activités de la FOHP, l'organisation du Tour Pédestre reste un grand moment du club : 25ème édition cette année. Amis coureurs de tous niveaux, si notre club vous intéresse, vous êtes les bienvenus.

Président : Alain Blanchard

Haut-Pilat Rugby

"Le rugby propose un art subtil de la réussite dans l'abnégation et dans l'amitié, où l'homme réputé inachevé par essence se complète enfin à travers les autres". Cette belle phrase d'Antoine Blondin résume bien la culture du rugby et l'esprit qui anime ce sport. Fort des valeurs de tolérance, de passion, de convivialité, d'amitié, le HPR a été créé début 2008. 75 licenciés cette saison, âgés de 5 à 18 ans, dont 39 de Saint-Genest-Malifaux, un tournoi de 150 enfants sur la commune ; le HPR a prouvé que le club est en bonne voie pour atteindre son objectif premier : le développement des effectifs et des infrastructures permettant ainsi de faire découvrir ce sport magnifique.

Président : M. Le Jaouen

Jazz au Sommet

L'association Jazz au Sommet vise à faire partager une musique de qualité dans un environnement culturel et géographique en lien avec la nature. L'équipe est en pleine préparation de la quatrième édition du festival, laquelle se tiendra du 17 au 26 septembre 2010. Tandis que l'offre pédagogique s'étend aux écoles primaires du plateau (en plus des collèges), les têtes d'affiche se produiront pour la première fois dans la confortable salle Jules Verne. Un quartet y accompagnera même un film muet lors d'une soirée ciné-concert. Les apéritifs musicaux dans le bourg et la traditionnelle rando-jazz dominicale à Chaussitre ne manqueront pas de réunir aficionados et néophytes.

Président : Gaël Moine

LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde)

LACIM est une petite ONG nationale née dans la Loire. Nous en sommes un comité local. Chacun des comités locaux aide un village très pauvre, en Afrique et en Inde surtout, à démarrer son développement en finançant la scolarisation, des soins de base, des micro-crédits et diverses formations civiques et professionnelles. Chaque adhérent verse la somme de son choix, à son rythme. Cet argent va intégralement au jumeau 2 fois par an. Le responsable du jumeau envoie un compte-rendu annuel de l'utilisation des fonds et de l'évolution du village. Nous faisons aussi quelques manifestations pour participer au fonctionnement du siège qui marche à l'économie.

Présidente : Odile Voron

MJC (Maison des Jeunes et de la Culture)

Créé en 1974, ses activités sont à la fois dans la tradition (gym, volley, tennis,...) et dans l'air du temps (scrapbooking, dentelle aux fuseaux, qi gong, yoga, art floral,...). Au cours de cette saison 2009/2010, 383 participants se répartissent dans **10 sections,** en voici un rapide aperçu.

- **Volley-ball :** Dans une ambiance conviviale l'entraînement hebdomadaire du lundi permet aux joueurs de pratiquer un sport collectif et de participer au championnat Loisirs et au tournoi de printemps.
- **Qi Gong :** Ce n'est pas vraiment une gymnastique, ni un sport, ni un art martial, ni une danse, ni du yoga. Il est inclassable et se définit comme un "art énergétique du corps associant les mouvements doux et la conscience de soi". Facile à pratiquer par tous et à tout âge, le Qi Gong est un art énergétique chinois de santé, de longévité et d'épanouissement (2 cours hebdomadaires).
- **Gymnastique :**
  - pour les enfants de 4 à 6 ans et de 7 à 11 ans : 2 cours hebdomadaires sous des formes ludiques, la gym leur apporte l'apprentissage de la maîtrise du corps, la détente, le travail en groupe... sous la conduite de monitrices diplômées.
  - pour les adultes : 7 cours de sport/santé de gymnastique volontaire avec gym douce, gym dynamique, gym dynamique accompagnées de marches d'exercices, maintien en forme. La diversité des cours, par leur spécificité, permet un choix varié aux participantes. La gym apporte détente, bien-être, entretien du corps, souplesse, équilibre, dynamisme...

- **Danses anciennes d'Israël :** Un moment de convivialité joyeux, des rythmes variés, des mélodies qui donnent envie de se déployer, redonnant du sens à chaque geste. Le corps s'exprime alors, sans perdre le contact du groupe (2 cours hebdomadaires).
- **Dentelle aux fuseaux :** Cet art tombé dans l'oubli pour beaucoup revient à la mode. Chaque semaine sous la conduite éclairée d'une passionnée, les participantes apprennent cet art précis qui leur permet de réaliser de "belles pièces".

- **Yoga :** Il apporte la tonification des muscles, l'élimination des toxines et la stimulation des organes vitaux. La concentration et la volonté requises pour pratiquer le yoga créent un profond bien-être qui se répercute sur les actes de la vie quotidienne et sur les relations avec les autres (2 cours hebdomadaires).

- **Art floral :** Depuis sa création il y a 6 ans, cet atelier remporte un vif succès. Sous la conduite de Fabienne et Michèle du magasin "Un jour, Une fleur" qui apportent leur savoir-faire et leur créativité, les participantes apprennent des techniques qui leur permettent de réaliser des compositions réussies et variées. L'art floral se cultive, se mérite, il faut respecter les règles... de l'art !

- **Tricot :** Cet atelier se déroule 2 fois par semaine. Il permet d'apprendre ou de se perfectionner. Cette activité manuelle redevenue à la mode rencontre un beau succès, c'est un lieu d'échange de "recettes et de trucs" qui permet de réaliser le bel ouvrage personnalisé que chaque participante souhaite.

- **Tennis :** Les beaux jours nous permettent de profiter des courts extérieurs récemment rénovés, c'est très agréable. Le club continue à fonctionner avec, d'une part, l'école de tennis les samedis matins accueillant des enfants de 9 à 17 ans sur 3 séances de 9h à 13h et les entraînements adultes tous les mardis soirs comprenant une séance "débutants" suivie d'une séance avec des joueurs confirmés, soit 40 adhérents au total. La saison des tournois commence et les jeunes qui souhaitent faire de la compétition pourront s'y inscrire. Nous remercions la boulangerie Neyret qui continue d'assurer la réservation des courts extérieurs.

- **Scrap-booking :** Avec cette technique de mise en valeur de la photographie, un objet est réalisé à chaque séance (cadre, album...), grâce à un fond de décoration très riche (rubans, boutons, tissus...) de l'animatrice. La créativité de chaque participante éclate et chaque réalisation est unique.

Chaque section de la M.J.C. est animée par un ou une responsable. Le ou la bénévole coordonne l'activité, renseigne les éventuels participants, fait respecter le bon usage des locaux prêtés par la municipalité. Les différentes activités sont conduites par des professionnels diplômés ou par des bénévoles qualifiés suivant le champ d'action.

Présidente : Monique Vigouroux

OGEC de l'école Saint-Joseph et du collège Saint-Régis

Un OGEC (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques, association Loi 1901), regroupe des bénévoles assurant la gestion financière d'un établissement scolaire privé. Notre OGEC administre l'école Saint-Joseph (190 élèves) et le Collège Saint-Régis (350 élèves). Il veille à l'entretien des locaux, à leur rénovation, leur aménagement et à leur agrandissement, sans négliger les questions d'hygiène et de sécurité. Le bureau se réunit régulièrement pour gérer les deux établissements privés de notre village. Une étroite collaboration avec les deux directrices et le soutien de la Mairie nous permettent d'offrir aux écoliers et collégiens de bonnes conditions d'études.

Président : Jean-Pierre Basty

associations

Office de tourisme

L'association Office de tourisme conventionnée avec la Maison du Tourisme du Pilat, contribue à l'accueil et à l'information des touristes, à la promotion du territoire et à la mise en valeur des sites naturels. Les bénévoles proposent deux produits phares en juillet août : 16 randonnées pédestres deux fois par semaine avec les guides animateurs bénévoles du Pilat et tous les mardis, une sortie "découverte des saveurs du terroir" permet de découvrir les artisans et producteurs du canton. Le local offre, outre la documentation touristique, une boutique de produits locaux artisanaux et un point Internet très apprécié des touristes. Sandra, conseillère en séjours, a renseigné 3 400 visiteurs en 2009.

Présidente : Pascale Rochetin

Pétanque Genésienne

L'association Pétanque Genésienne a été créée en 1995 avec sa première saison en 1996. Depuis plus de 10 ans, elle organise des concours de pétanque du mois de juin au mois de septembre sur l'ancien terrain stabilisé de la Croix de Garry et un au mois de février dans l'ancien gymnase, avec repas. Cette année, du fait de la création du stade en synthétique, elle va étrenner le nouveau terrain derrière la salle des sports. En 2009, l'association comptait près de 100 membres.

Président : Thierry Marinelli

Pilat rando

L'association Pilat Rando regroupe 26 adhérents passionnés de moto verte, 4x4 et VTT. Notre activité basée sur la convivialité tourne autour de l'organisation de randonnées, de courses sur prairies, de trial 4x4 ainsi que de raids africains. Nous sommes aussi impliqués dans l'entretien et la défense des chemins en accord avec des associations comme le "Codever" ou "Pilat pour tous". Un projet d'activité au profit du Téléthon est aussi au programme. Créée en 2004, notre association a pour but de faire connaître notre activité sportive en respectant la Charte du Parc du Pilat ainsi que les autres usagers des chemins.

Président : Vincent Chaumarat

Roue des Grands Bois

Club de cyclisme sur route, VTT, vélo couché, en randonnée ou en compétition, les sorties club sont organisées les samedis avec des groupes de niveau pour parcourir notre terrain de jeu favori : le Parc du Pilat. Vous pouvez nous rejoindre dès l'âge de 10 ans, des cyclistes titulaires de brevets d'encadrement seront là pour vous accueillir. Rouler dans un groupe vous permettra de découvrir de nouveaux itinéraires, des conseils ou de partir en groupe sur les belles épreuves du calendrier : l'Ardéchoise, les raid VTT,... Nous organisons en juin notre randonnée : route, VTT, marche.

Président : Damien Béal

Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux

La Société d'Histoire, créée il y a 25 ans, compte actuellement 70 adhérents. Elle s'est donnée pour but de valoriser l'histoire et le patrimoine du pays de Saint-Genest. Elle publie chaque année un bulletin avec des articles très variés couvrant des temps allant de la préhistoire aux périodes les plus récentes. Elle édite des CD sur l'histoire, les coutumes ou le patois de notre région et propose diverses activités : expositions, conférences, visites sur sites, "blaguées en patois" tous les mois. Elle s'adresse à tous ceux qui sont intéressés par le passé de notre région et soucieux de la conservation de son patrimoine.

Président : Eugène Gaillard-Coadon

Saint-Genest Passion

L'association Saint-Genest Passion regroupe depuis 1991 une vingtaine de collectionneurs et créateurs. Elle propose chaque année deux expositions. La première au mois de mai est toujours une exposition thématique qui se déroule à la salle polyvalente de la mairie. La deuxième regroupe un large éventail de collectionneurs et de créateurs principalement régionaux qui, l'espace d'un week-end, exposent à la salle Jules Verne toutes leurs merveilles. L'association est toujours à la recherche de nouveaux adhérents qui partagent l'amour des belles choses et désirent exposer.

Président : Gilles Pètre

Visites en mairie

Une visite très sympathique de notre préfet, Pierre Soubelet, qui nous offrait ses meilleurs vœux le 6 janvier 2010.

Accueil chaleureux en Mairie de notre nouveau curé le Père Michel le 28 novembre 2009.

in memoriam

La mort de **Philippe Seguin** nous a tous surpris. Ce jeudi 7 janvier, la France perdait un homme d'État, un homme libre, honnête et droit dont le rayonnement transcendait le prestige de ses hautes fonctions.

"D'un bloc il était, d'un bloc il est tombé". Ces quelques mots résument bien la personnalité de celui qui fut un ami de jeunesse à l'université d'Aix-Marseille et que j'ai eu la chance de retrouver avec beaucoup de joie dans cet hémicycle d'une Assemblée nationale qu'il présidait avec tant de prestance.

C'est à ce titre que les Genèsiens ont gardé le souvenir de sa visite en mai 1997, témoignage chaleureux d'amitié et de soutien à notre commune, en signant le livre d'or de la mairie. Son verbe superbe, qui exaltait la noblesse de sa pensée, exprimait tout son charisme. Une grande figure de la vie publique nous a quitté, un bel exemple de courage et d'engagement au service de la République et de la France !

D.M.

Deux membres fondateurs en 1981 du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) du Haut-Pilat nous ont également quittés.

Le maire honoraire de Jonzieux, **André Royon,** est mort le 5 mars. Vice-président du premier Sivom en 1981, cet ancien sportif, aimable et souriant, fut un animateur dynamique de la coopération intercommunale. Son bon sens, son ouverture d'esprit et son dévouement furent précieux. C'est grâce à lui que nous avons pu négocier avec la Haute-Loire la mise en place du Syndicat de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM). Au sein de l'exécutif cantonal où régnait l'esprit d'équipe, "*Dédé*" savait décider et régler les problèmes. Très populaire, il savait aussi relativiser.

Le maire honoraire de Planfoy, **Jacques Béthenod**, est décédé ce 1er avril. Au sein du Sivom, son sens artistique et son humour, que traduisaient ses caricatures parfois mordantes, appelaient le sourire et la modération. Défenseur de l'autonomie communale, méfiant à l'endroit de la réunionite et de certaines dérives bureaucratiques ou technocratiques, *"le grand Jacques"* inspirait et stimulait notre équipe par sa gentillesse et son esprit créatif.

Nous avons également appris avec peine le décès de plusieurs anciens élus du Conseil municipal : **Henri Duchamp, Alexandre Épalle, Marcel Thiollière** et **Jean Roche**. Nous n'oublierons pas non plus notre ami **Daniel Richard** (cf. bulletin trimestriel de septembre 2009).

Leur souvenir ne nous quittera pas. Nous adressons à leur famille un témoignage d'affection.

Daniel Richard

État civil 2009

Naissances

GARNIER Axelle	22 janvier
BOUCHET Marie-Lou	27 janvier
ROUCHOUZE Amélie	29 janvier
DEMORE Lisa	9 février
FERRIOL Matthew	14 février
CHARRA Valentin	2 mars
DEPP Justin	5 mars
GAUTHIER Gabrielle	16 mars
QUIBLIER--CHANTEGRAILLE Louna	24 mars
VIRICEL--LEINONEN Sini	25 mars
SEGURA Matthew	4 avril
CHAUSSE Baptiste	7 avril
ROUCHOUZE Lilian	20 avril
SOUVIGNET Gabriel	22 avril
ARNAUD Jules	24 avril
COMBE Théo	2 mai
BRUNON Thomas	24 mai
VALLAT Tristan	2 juin
EBOLI Ninon	13 juin
BIMBLICH Luc	2 juillet
DEFOUR Elisa	4 juillet
HENRY Nelly	10 juillet
DESFOND Axel	29 juillet
LEFEVRE Nathan	27 août
MARINELLI Allan	19 septembre
FAUCOUP Kelly	27 octobre
CHAMBE Marie	25 novembre
SCIANDRONE Kaly	3 décembre
BERGER Amaël	8 décembre
PLOIVY Charlotte	30 décembre
SIMON Apolline	30 décembre

Mariages

ROUX Nicolas et BRUNON Marie	13 juin
FRÉCON Grégoire et HUITHUMA Sakunna	20 juin
ROBERT Thierry et COQUARD Fanny	20 juin
CITARELLI Nicolas et GONNET Delphine	4 juillet
FROGER Teddy et ROCHETIN Maud	11 juillet
GROSJEAN Pierre et GENTILLET Claudine	1er août
MONDON Lilian et SABOT Amandine	8 août
DELZANNO Edouard et HOUCINI Audrey	5 septembre
LAVORE Grégory et GONNET Floriane	5 septembre
VIAL Patrick et BADINAND Ginette	26 septembre
DESFOND Pierre et GARCIA Delphine	26 septembre
DANCERT Pascal et CHABOT Isabelle	7 novembre
TEYSSIER Jean Marc et MATHIEU Joëlle	21 novembre

Décès

CELLE Philippe	22 décembre 2008
CHALAYE Marcelle veuve VIALON	27 janvier
SEUX Thérèse épouse MIALON	13 février
GEORJON Lucien	6 mars
DEFOUR Marie veuve COUTURIER	9 mars
GATTET Paul	17 mars
GUICHARD Antoine	22 mars
SAUVIGNET Anna	7 avril
PUIBASSET Marcelle veuve MARCONNET	8 avril
TAMET Marie-Paule épouse CLÉMENT	8 avril
FAYARD Bernadette veuve MOULIN	4 mai
NICOLAS Augusta veuve PAULET	6 mai
DESFONDS Rosalie veuve FRAPPA	8 mai
SKORA Gisèle épouse BLANCHARD	24 mai
MARTIN Marie Jeanne veuve REY	25 mai
BASTIN Marie-Régine épouse CHAVANA	26 mai
GINOT Marie veuve GEORJON	13 juin
EPALLE Céline	8 juillet
PIOLINE Claude	10 juillet
BOUDET Georges	16 juillet
FRANÇON Roger	4 août
EPALLE Jeanne veuve BRUNON	12 août
FORAND Marie veuve MONTEUX	8 septembre
DEPP Kenzo	10 septembre
BIFFAUD Marie veuve GAUTHIER	17 septembre
AVRIL Thierry	2 octobre
BADOL Louis	22 octobre
LAURENT Jeanne veuve BERTHET	13 novembre
DEFOUR Camille	3 décembre
BÉAL Jean Jacques	21 décembre
FÉLIX Marcelle veuve RICHARD	30 décembre

Classes

Classes en “9”

Classe 2010

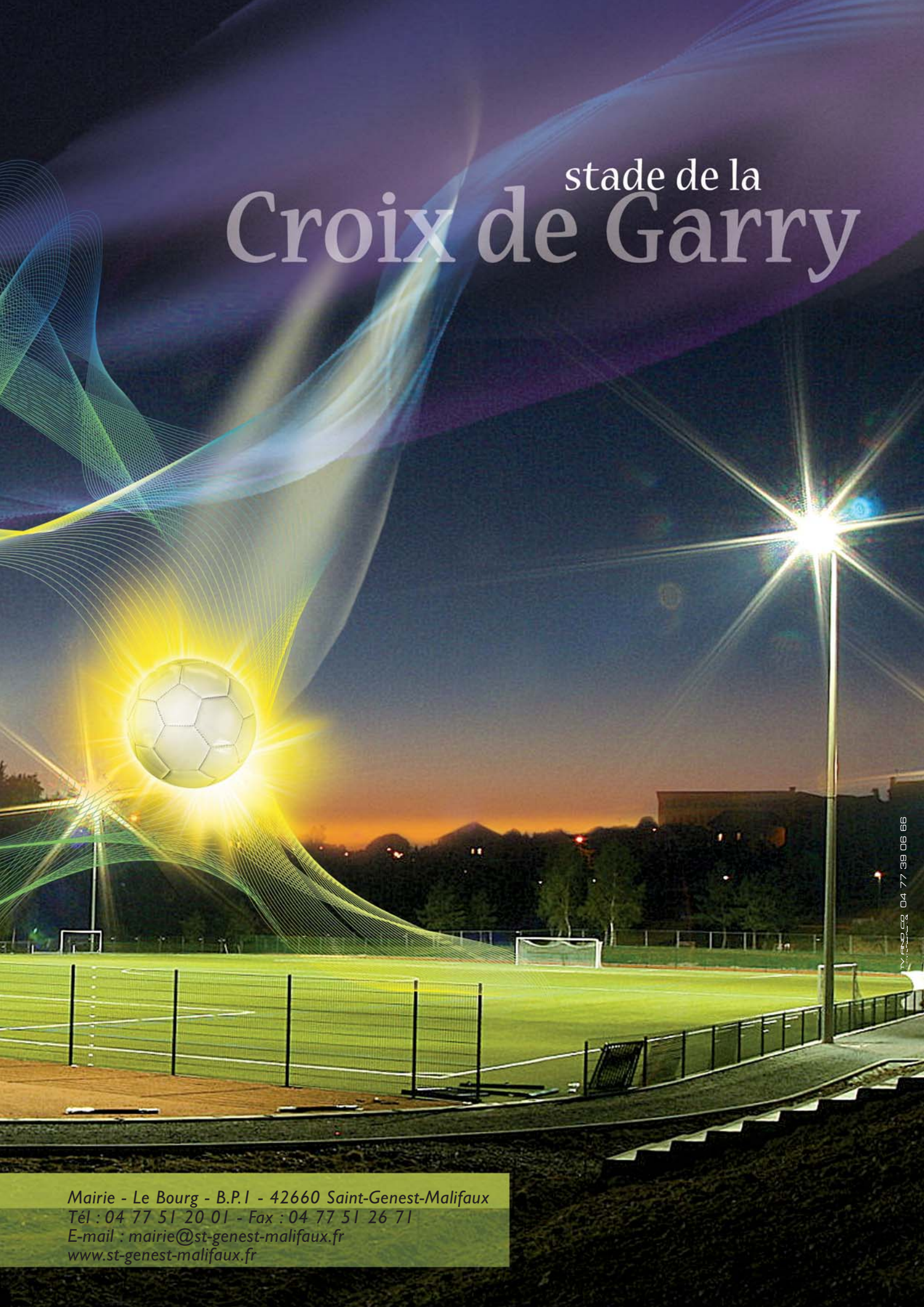

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr
www.st-genest-malifaux.fr